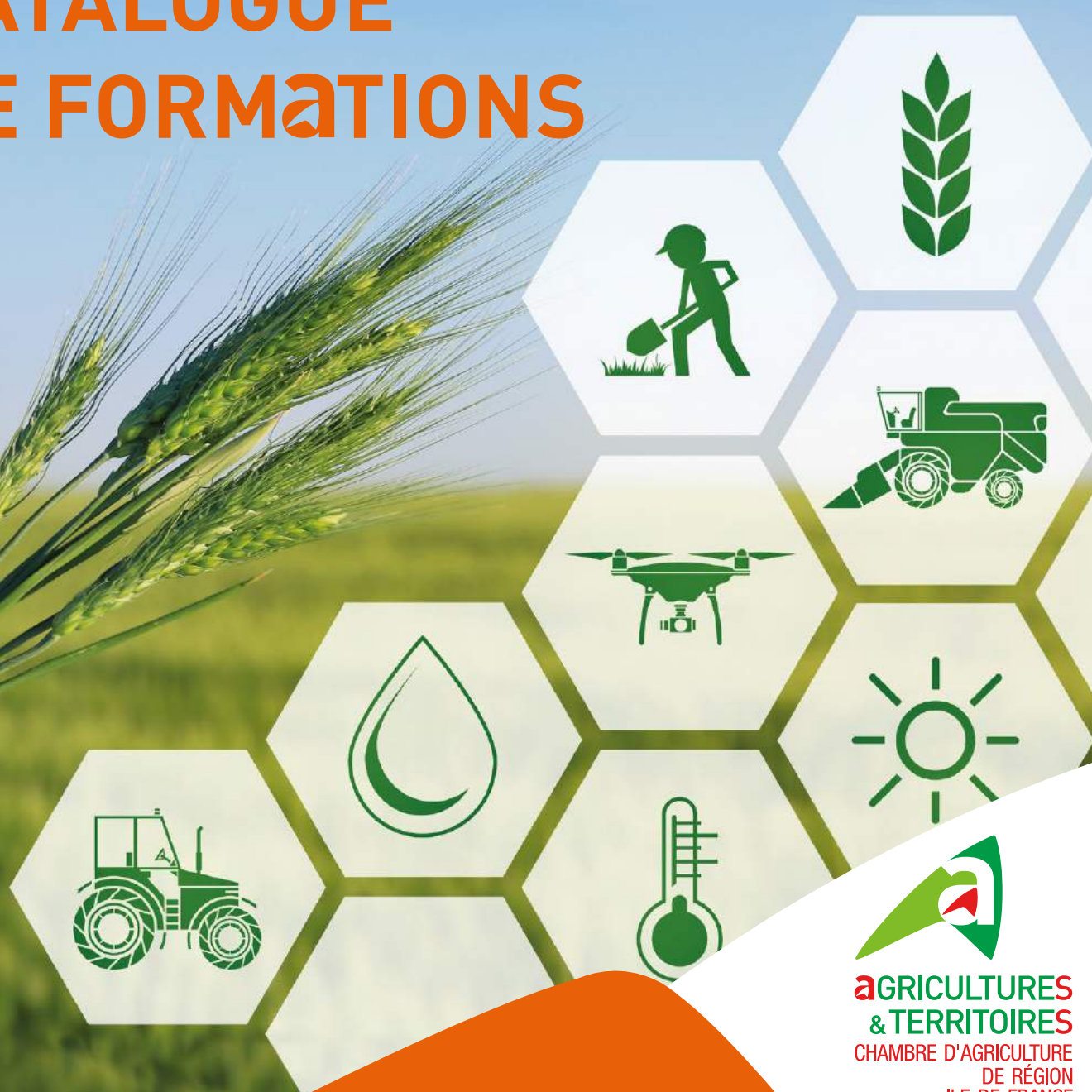


2022

SERVICES - CONSEILS - OUTILS

CATALOGUE DE FORMATIONS



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE



édito

Le métier d'agriculteur évolue et nécessite de se former en permanence pour progresser, acquérir de nouvelles compétences et développer son exploitation agricole. À ce titre, la formation continue constitue un levier essentiel.

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France a pour mission d'accompagner votre développement. Notre engagement est clair : vous faire monter en compétences et vous transmettre les clés pour piloter votre projet et ainsi faire réussir votre entreprise agricole. Pour cela, nous vous proposons des formations qui répondent à vos besoins afin de vous accompagner au quotidien, avec des thématiques qui correspondent à vos préoccupations pour vous permettre de piloter votre stratégie et rester maître de vos choix. Nos formations sont développées en ce sens, à la fois opérationnelles, dynamiques et tournées sur les échanges d'expériences afin que chaque stagiaire soit satisfait, intervienne et s'enrichisse de l'intervention du formateur mais aussi des autres participants.

Dans ce catalogue, nous vous proposons des formations adaptées à chaque type et système de production, propres à votre cœur de métier et à votre projet ainsi que des formations plus transversales sur la gestion d'entreprise, la commercialisation, la diversification, l'optimisation environnementale.

Si vous ne trouvez pas la formation qui répond à vos besoins et à votre projet d'entreprise, n'hésitez pas à contacter nos équipes !

Vous trouverez dans ce catalogue, le fruit de nos échanges sur vos attentes et vos besoins.

Notre équipe formation reste à votre disposition.



Christophe Hillairet
Président
de la Chambre d'agriculture
de Région Ile-de-France

Christophe Hillairet



Sommaire

| | |
|---|------------|
| ■ INSTALLATION / TRANSMISSION | 7 |
| ■ PRODUCTIONS | |
| ■ Production végétale | 15 |
| ■ Production animale | 68 |
| ■ ENVIRONNEMENT | 93 |
| ■ GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE | 101 |
| ■ DIVERSIFICATION | 113 |
| ■ COMMERCIALISATION | 117 |
| ■ BÂTIMENT | 129 |

ÉDITION DE FEVRIER 2022



Certification Qualiopi



La certification Qualiopi : Gage de qualité pour vos formations !

Engagée dans une démarche qualité depuis sa création, la chambre d'agriculture de région Ile-de-France affirme son implication en concrétisant sa démarche par l'obtention de la certification Qualiopi.

► Qualiopi, qu'est-ce que c'est ?

C'est une marque de garantie qualité, détenue par l'état, délivrée aux prestataires d'actions concourant au développement des compétences (PAC): actions de formation, bilans de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE) ou actions de formation par apprentissage (CFA).

Cette certification nationale offre un repère unique pour faciliter le choix d'un organisme de formation par les bénéficiaires et impulser une dynamique d'amélioration continue des processus mis en place par les prestataires.

► Les enjeux

- Offrir une lisibilité de l'offre de formation pour pouvoir comparer les prestataires sur des critères communs
- Garantir le professionnalisme des prestataires
- Accéder aux financements publics et mutualisés

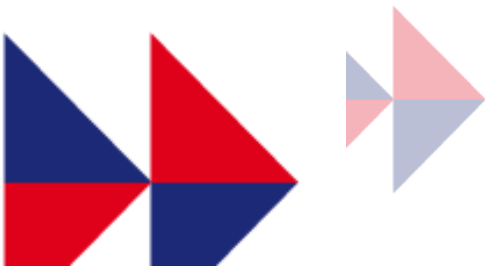
► Les objectifs

Basé sur 32 critères abordant la pédagogie, l'organisation, la communication, l'amélioration, ce référentiel a pour objectif de vous assurer une qualité des formations délivrées.

Cette certification vous garantit :

- la qualité des processus mis en place par l'équipe formation
- des programmes de formation adaptés à vos besoins
- le professionnalisme et la qualification de nos formateurs
- l'accompagnement des stagiaires
- l'amélioration continue et la pertinence des formations

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PARCOURS TRANSMISSION

Choisissez vos actions & personnalisez votre parcours



Le dispositif Transmission se déploie !

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France vous accompagne dans votre parcours de transmission. Elle vous propose plusieurs modules, individuels ou de groupe, par la formation ou le conseil, afin d'avoir toutes les clés en main pour bâtir votre transmission. Construisez selon votre projet le parcours à la transmission qui vous correspond !

Le + de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France :

Une adaptation du conseil à vos besoins / Une expertise multi-compétences reconnue / Un accompagnement humain à toutes les phases de votre projet

Nous proposons plusieurs actions tout au long de l'année :

Rencontre individuelle

Faisons ensemble le point sur vos démarches !

- Entretien avec un conseiller transmission
- Point sur les actions déjà menées
- Identification des actions à réaliser

Entretien d'1h
Tout au long de l'année

GRATUIT €

Anticiper
5 ans avant la transmission

Réunion d'information

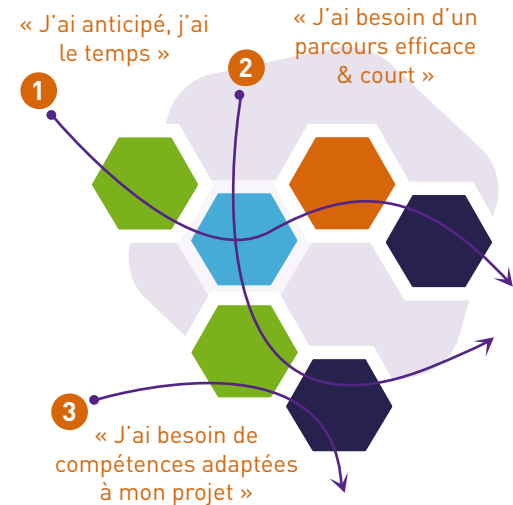
Avec les partenaires de la Chambre :
Aborder les questions clés de la transmission

- Comment transmettre mon exploitation et à qui ?
- Puis-je m'orienter vers l'installation d'un jeune ?
- Quelles conséquences juridiques & fiscales ?
- Quels accompagnements dans mes démarches ?

Demi - journée
En fin d'année

GRATUIT €

S'informer
Dès 5 ans avant la transmission



Formation

ANTICIPER - DÉCIDER - AGIR : les clefs d'une transmission réussie !

- Établir son projet de transmission
- Analyser sa carrière
- Élaborer un plan d'action individuel
- Identifier la fiscalité de la transmission
- Multipartenaires

Formation de 3 jours
Plusieurs sessions / an

Contributeurs VIVEA : 21 € *
Autres Publics : 798 €

Se former
Dès 5 ans avant la transmission

Prestation

Accompagnement en Amont de la Transmission (AAT)

- État des lieux détaillé de l'exploitation, statut juridique, aspect familiaux & patrimoniaux, sociaux & fiscaux
- Identification des facteurs clés
- Construction d'un plan d'actions & rétroplanning

Accompagnement individuel de 2,5 jours
Tout au long de l'année

2.000 € [- subvention de 1.500 € de la Région **]

Concrétiser
Dès 55 ans



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉS



**ENGAGEMENT
DE SERVICE**

SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambres-agriculture.fr



Contribuer à la vitalité
de l'agriculture et des territoires
de demain.

1



Développer avec nos clients des
solutions innovantes au regard du
monde agricole et de leurs besoins.

2



S'engager à accompagner nos
clients de façon personnalisée
avec nos équipes pluridisciplinaires
expertes.

3

4



Proposer des services
créateurs de valeurs.

5



Construire une relation
durable et de confiance.



UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO IF01762



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE



INSTALLATION TRANSMISSION

INSTALLATION
TRANSMISSION

PRODUCTIONS

ENVIRONNEMENT

GESTION ET
STRATÉGIE

DIVERSIFICATION

COMMERCIAL-
ISATION

BÂTIMENT



Création ou reprise d'une entreprise - Formation juridique



OBJECTIFS

Appliquer le statut du fermage sur son exploitation en ayant les bases juridiques
Être capable de choisir le bon régime matrimonial
Choisir entre forme sociétaire et individuelle, ce qui semble le plus adéquat au contexte fiscal, financier et économique de l'exploitation



CONTENU

■ Appliquer le statut du fermage sur son exploitation avec les bases juridiques
■ Pouvoir choisir le bon régime matrimonial
■ Choisir entre forme sociétaire et individuelle, ce qui semble le plus adéquat au contexte fiscal, financier et économique de l'exploitation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole
■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices

NOTRE +

Un intervenant juriste spécialiste du secteur agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Jeudi 10 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 416 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Blandine QUENTIN
06.09.16.87.45
blandine.quentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Frédérique MILLOT - Chargée de mission juridique à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



Création ou reprise d'une entreprise - Formation fiscalité

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les différentes étapes de la vie en société
Comprendre l'implication des choix fiscaux sur le foncier, l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, la TVA



CONTENU

■ Identifier et expliquer les différents choix possibles pour son exploitation en fonction des conséquences fiscales (impôts sur le revenu, impôts sur les sociétés, assujettissement à la TVA et conséquences, mode de commercialisation de la production et conséquences fiscales)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole
■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices, atelier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très détaillée qui aborde point par point la fiscalité



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Vendredi 11 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 208 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Blandine QUENTIN
06.09.16.87.45
blandine.quentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Françoise BOUDERLIQUE - AS77



Voir aussi : Formation entreprendre une diversification agricole

Création ou reprise d'une entreprise - Formation comptabilité gestion



OBJECTIFS

Être capable d'utiliser les éléments comptables pour faire une analyse de gestion à partir d'indicateurs de rentabilité, de trésorerie et de sa structure financière
Pratiquer la gestion de trésorerie sur un cas concret : la réalisation de son PDE, pièce indispensable pour le dossier installation



CONTENU

- Utiliser les éléments comptables pour faire une analyse de gestion à partir d'indicateurs de rentabilité, de trésorerie et de sa structure financière
- Pratiquer la gestion de trésorerie sur un cas concret : réalisation de son PE, PDE, pièce indispensable pour le dossier d'installation
- Monter son dossier d'installation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices

NOTRE +

Un intervenant juriste spécialiste du secteur agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Lundi 14 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 416 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Blandine QUENTIN
06.09.16.87.45
blandine.quentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Pierre-Jean MOIA, Conseiller de gestion
Chambre d'agriculture de Région
Île-de-France
Alice CLIQUET, Conseillère de gestion
Chambre d'agriculture de Région
Île-de-France



Anticiper – Décider – Agir : les clés d'une transmission réussie



OBJECTIFS

- Établir un plan stratégique personnalisé pour mettre en œuvre la transmission
- Recevoir son relevé de carrière et apprendre à l'interpréter
- Savoir identifier, analyser et évaluer la transmission (fiscalité, foncier, droits à produire)



CONTENU

- Appréhender la transmission (état des lieux de son exploitation et de sa valeur, les différents modes possibles, démarches administratives)
- Appréhender la retraite (les conditions d'accès)
- Savoir mesurer les conséquences fiscales d'un arrêt d'activité



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs de plus de 50 ans
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

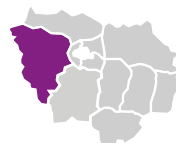
NOTRE +

Une formation transversale qui aborde à la fois la fiscalité, la gestion, le foncier, le juridique pour préparer une transmission sous tous ses aspects



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours + un rendez-vous individuel
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Mercredi 2 et jeudi 3 février 2022 -
ST-ARNOULT-EN-YVELINES (78)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 735 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pierre Jean MOIA
Alice CLIQUET
01.30.88.08.81 - 06.72.76.07.42
pierre-jean.moia@idf.chambagri.fr
alice.cliquet@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Pierre-Jean MOIA - Alice CLIQUET
Conseillers de gestion – CARIDF
Sophie FAUCHER - Frédérique MILLOT
Conseillères juridique – CARDIF
Christophe LELONG – Conseiller relation
adhérents - MSA Yvelines
Alexandre SIGURE – Juriste fiscaliste
agricole – Cabinet TERRESA



Voir aussi : Capitaliser sur les richesses du travail en famille,
pour dépasser les délicatesses

Être associé : le devenir et savoir le gérer

NOUVEAUTÉ

INSTALLATION
TRANSMISSION

PRODUCTIONS

ENVIRONNEMENT

GESTION ET
STRATÉGIE

DIVERSIFICATION

COMMERCIAL-
ISATION

BATIMENT



OBJECTIFS

Donner les clefs de compréhension au futur associé de sa participation dans une société, ses obligations, ses droits, ses contraintes, les points de vigilance pendant la vie au sein de la société jusqu'à sa sortie
Connaître les aspects fiscaux et statuts social.

Apprendre la gestion du foncier et la préparation du dossier JA : la nécessité d'anticipation



CONTENU

■ Être associé : qualité d'associé, aspects juridiques, l'entrée dans une société, les droits et obligations de l'associé, la sortie de la société

■ Être associé face à la fiscalité et quelle fiscalité? : régime fiscal de l'associé et statut social de l'associé

■ Gérer le foncier : préparation du dossier JA et timing par anticipation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Les exploitants agricoles déjà en société ou souhaitant passer en société et les jeunes agriculteurs qui vont s'installer

■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Tour de table, présentation Powerpoint, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation vous donnera toutes les clefs pour votre future collaboration avec votre associé



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour

■ Modalités : Formation collective

■ Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Frédérique MILLOT

01 39 23 42 37

frederique.millot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Frédérique MILLOT

Conseillère juridique à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



Voir aussi : Capitaliser sur les richesses du travail en famille, pour dépasser les délicatesses



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE

Je renouvelle
mon Certiphyto
Et vous ?

Contact :

Julie ELBE

01.39.23.42.27

certiphyto@idf.chambagri.fr



PRODUCTION ANIMALE ET VÉGÉTALE



PRODUCTIONS

ENVIRONNEMENT

GESTION ET STRATÉGIE

DIVERSIFICATION

COMMERCIALISATION

BATIMENT

Mettre en œuvre l'agriculture intégrée sur son exploitation agricole - INITIALE



OBJECTIFS

Réduire l'usage des produits phytosanitaires par le système de culture et l'agronomie
Améliorer son propre système de culture grâce au partage d'expériences



CONTENU

- Réduire les risques grâce à l'agronomie (fondamentaux de la protection des cultures, leviers agronomiques et leurs modes d'action, le système de culture pour réduire les risques de bio-agresseurs, construire des systèmes de culture économes en phytosanitaires : la méthode STEPHY)
- Appréhender les systèmes de culture économes en phytosanitaires (évaluation des systèmes de culture innovants conçus par les agriculteurs, calcul d'indicateurs, projet Grandes Cultures Économes)
- Partager le témoignage d'un agriculteur engagé dans une démarche de réduction d'intrants : évolution du système de culture et résultats
- Visiter une exploitation agricole et ses essais système de culture



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Apports théoriques, échanges (discussion, témoignage) et visite d'exploitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

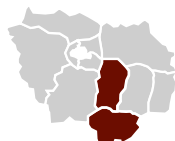
NOTRE +

Formation qui répond à l'obligation dans le cadre d'un 1er engagement en MAEC « réduction de l'usage des produits phytosanitaires » en Seine-et-Marne



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 420 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Sabine SNYDER et Romain BERRUEE
06.74.94.97.80 / 06.08.89.20.80

Intervenant(s)

Sabine SNYDER et Romain BERRUEE
Conseillers Grandes Cultures – CARIDF
Sophie GAMBARO – Animatrice réseau DEPHY – CARIDF
Sébastien LALLIER – Agriculteur dans la Sarthe – projet Grandes cultures Économes géré par la ADEAS-CIVAM



Voir aussi : Mettre en œuvre l'agriculture intégrée sur son exploitation - Perfectionnement

Moissonner vite et bien

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Éviter d'altérer la qualité par un mauvais réglage
 Limiter les pertes au champ et rentrer à la ferme un grain propre
 Trouver les bons réglages pour battre les associations d'espèces



CONTENU

- Comprendre la qualité des lots bruts : enjeux communs producteurs/collecteurs
- Connaître les différents types de moissonneuse-batteuse
- Savoir s'adapter à son contexte (type de grain, association,...)
- Savoir identifier sur la moissonneuse batteuse les organes et les réglages, entretien, nettoyage à réaliser



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, support diaporama de formation, photos, échantillons de grains

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Bien connaître sa moissonneuse batteuse et ses principales caractéristiques



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
 Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
 Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 Autre public : 196 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
 Maï CHAPELIN
 01.39.23.42.38
 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
 Rémi BAUDOIN
 06.43.05.23.53
 remi.baudoin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
 Nicolas THIBAUD
 Agro-ingénieur – Formateur indépendant



Voir aussi : Stockage de grains

Le semis direct sur couverture végétale (scv) : ses principes, ses atouts, sa gestion technique



OBJECTIFS

Comprendre les bases de fonctionnement des systèmes de cultures semis sous couvert
 Connaître l'exemple d'application en sol argilo-calcaire
 Favoriser l'écologie microbienne pour améliorer les performances



CONTENU

■ Connaître les systèmes de culture SCV dans le monde ainsi que les principes généraux communs et l'impact sur l'environnement
 ■ Appréhender l'impact sur la fertilité du sol, l'enherbement, les maladies et ravageurs et les performances technico-économiques
 ■ Maîtriser les outils utilisés, les rotations de cultures et couverts végétaux, performances technico-économiques comparées avec le conventionnel



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Agriculteurs
 ■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Exercices pratiques et échanges en groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un intervenant avec une expérience de plus de 18 ans en pratique de semis direct sous couvert végétal



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour
 ■ Modalités : Formation collective
 ■ Dates et lieux :
 Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
 ■ Tarifs :
 Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
 Maï CHAPELIN
 01.39.23.42.38
 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
 Sébastien PHILIPPE
 01.39.23.42.23
 sebastien.philippe@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
 Hubert CHARPENTIER
 Agriculteur dans l'Indre et agronome,
 ancien chercheur au CIRAD



Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques

Leviers agronomiques et système de culture pour réduire les risques de bioagresseurs



OBJECTIFS

- Analyser les pratiques pour réduire les risques de bioagresseurs
- Choisir les leviers agronomiques les plus adaptés pour réduire l'usage des phytosanitaires et construire un système de culture cohérent pour répondre aux objectifs
- Évaluer les conséquences d'un changement de pratiques sur le système de culture



CONTENU

- Connaître les leviers agronomiques et leurs modes d'action (fondamentaux de la protection des cultures) et savoir réduire les risques de bioagresseurs (leviers agronomiques disponibles et leur mise en œuvre)
- Acquérir une méthode de réflexion sur les systèmes de culture (différence entre choix tactique / choix stratégique, décision à chaud / décision à froid)
- Capitaliser les expériences sur le terrain du système de culture pour réduire les risques de bioagresseurs



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et expériences, jeu de questions/réponses dynamiques, utilisation de la démarche STEPHY

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui s'appuie sur des résultats réels : essais du système de culture réalisés par la Chambre d'agriculture de Région Ile de France



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux : Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs : Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF). Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Camille FERRAND
01.39.23.42.40 – 06.76.19.46.17
camille.ferrand@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Sabine SNYDER Conseillère Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



Voir aussi Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Améliorer la qualité de pulvérisation



OBJECTIFS

Réaliser les traitements phytosanitaires avec une plus grande précision tout en réalisant des économies de produits et respectant l'environnement



CONTENU

- Fabriquer des gouttes, principe d'atomisation (Présentation des différents types de buses, mesure de la taille des gouttes)
- Transporter et déposer des gouttes et caractériser les dépôts, Optimiser la qualité de la pulvérisation
- Détermination de la surface à traiter et caractériser les dépôts (type de buses, volume d'épandage, vitesse d'avancement)
- Réduire la dérive, réglementation actuelle (Inventaire des matériels utilisables permettant de réduire la dérive, présentation des évolutions technologiques et des systèmes de pulvérisation)
- Présenter le projet européen OPTIMA (présentation des essais de différents systèmes de pulvérisation réalisés en culture de carotte)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges et démonstration

MODALITÉS D'ÉVALUATION


- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur la pratique avec une démonstration de l'outil PULV&DYNE



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Mardi 15 février 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs:
Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 224 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Serge MERCIER
06.07.18.21.44
serge.mercier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Serge MERCIER Conseiller maraîcher - CARIDF
Jean-Paul DOUZALS Conseiller technologique - INRAE

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques

Comprendre et interpréter son analyse de sol



OBJECTIFS

Comprendre le rôle des éléments fertilisants du sol
Diagnostiquer les besoins de chaque élément pour chaque parcelle



CONTENU

- Acquérir les fondamentaux agronomiques et interprétation du rapport de résultats (différentes méthodes d'analyse, connaissance et interpréter le rapport des 4 composantes de l'analyse de terre)
- Appréhender toutes les connaissances des moteurs de conseil fumure PK
- Savoir réaliser le calcul de doses de chaque élément



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exemples d'analyses concrets et variés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation personnalisée grâce à des travaux pratiques réalisés directement à partir des données des participants



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Thierry MULOT
06.07.45.35.11
thierry.mulot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Matthieu VALE
Responsable technique du
Pôle agriculture d'AUREA
AGROSCIENCES



Voir aussi : Construire son programme de protection fongicide sur blé

Construire son programme de protection fongicide sur blé



OBJECTIFS

- Savoir identifier les principales maladies du blé
- Comprendre les modes d'action des produits
- Construire ses programmes de traitement



CONTENU

- Identifier les différentes maladies du blé (symptômes, éléments d'épidémiologie, seuils d'intervention)
- Optimiser l'utilisation de fongicides (mode d'action, efficacité des matières actives et des produits, risques de résistance, avantages et limites des mélanges)
- Construire ses programmes (choix des produits et des doses, positionnement des traitements, conditions d'applications)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs en système grandes cultures ou polyculture-élevage
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Travail en groupe sur les programmes fongicides des stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Construction d'un programme fongicide clé en main personnalisé selon l'exploitation et ses particularités



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Céline BUSTANY
06.71.39.38.87
celine.bustany@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Delphine BOUTTET
Ingénieur régional ARVALIS-INSTITUT VEGETAL



Gérer durablement les adventices en systèmes céréaliers



OBJECTIFS

- Poser un diagnostic sur les adventices qui nuisent à la production sur mes parcelles
- Prendre en compte la biologie des adventices pour limiter l'enherbement
- Identifier les adaptations possibles de mon système de culture pour limiter l'enherbement
- Comprendre comment fonctionne les produits pour les utiliser au bon moment et correctement
- Optimiser les réglages de son pulvérisateur



CONTENU

- Connaître et reconnaître les adventices dominantes dans la région
- Évaluer son risque adventices à l'échelle parcellaire et identifier les leviers agronomiques permettant de minimiser ce risque.
- Connaître les modes d'action herbicides et leurs efficacités pour mieux utiliser les herbicides
- Découvrir les dernières avancées technologiques
- Établir un plan d'action contre les adventices
- Connaître le cadre juridique de la pulvérisation agricole et les conditions d'application des produits phytosanitaires



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Échanges & débats, exposés, remise des notes & schémas d'exposés

NOTRE +


Conception d'une stratégie adaptée à vos problématiques adventices

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux : Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
 - Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 - Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Sabine SNYDER
06.74.94.97.80
sabine.snyder@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Delphine BOUTTET
Ingénieur - ARVALIS
Benjamin PERRIOT
Ingénieur - ARVALIS

Voir aussi : Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux

Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux



OBJECTIFS

Savoir choisir les espèces et identifier les couverts adaptés à des objectifs ciblés
Choisir une méthode d'implantation en fonction des facteurs clés de réussite



CONTENU

- S'approprier les fondements sur la fertilité des sols et identifier les avantages apportés par les couverts végétaux
- Déterminer les espèces végétales et identifier les méthodes d'implantation des couverts
- Mettre en place, valoriser et évaluer les couverts (grandes cultures ou élevage) dans un système en agriculture de conservation des sols



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui met à plat les différentes espèces et vous accompagne dans vos choix stratégiques



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation



- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Louise VAN CRANENBROECK
07.79.99.53.40
louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Emeric HEURTAUT
Hum's – Agriculteur et formateur

Gestion phosphore, potasse et apports de matière organique

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Comprendre et construire son plan de fertilisation

Être en capacité de prendre au mieux en compte l'apport des produits organiques dans sa stratégie de fertilisation.



CONTENU

Connaître la dynamique des éléments phosphore et potasse dans le sol et la plante

Avoir les clés de raisonnement afin de savoir établir son plan de fertilisation

Savoir intégrer les produits organiques dans sa stratégie de fertilisation NPK : choix du produit en fonction de l'objectif et sa situation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, Power Point, échanges, présentation essais

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Être en capacité de prendre en compte l'apport des produits organiques dans sa stratégie de fertilisation



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Emmanuel GRIARD

06.07.53.03.17

emmanuel.griard@idf.chambagri.fr

Morgane VIDAL

06.43.49.22.63

morgane.vidal@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Christine LE SOUDER

Ingénieur fertilisation - ARVALIS



Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques

Gestion du risque limaces



OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux de la connaissance des limaces et escargots
Apprendre à utiliser les outils et méthodes d'évaluation des risques
Comprendre les moyens de méthodes alternatives, les critères de choix des produits
Aborder les solutions matérielles et les bonnes pratiques d'utilisation



CONTENU

- Anticiper le risque limace
- Évaluer le risque limace
- Choisir le bon anti-limaces
- Optimiser l'application



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles en Ile-de-France
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, vidéo projecteur, présentation physique de l'épandeur SPANDO

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation qui vous accompagne dans l'évolution de votre système de culture



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Mercredi 9 mars 2022 - LA FERTÉ-GAUCHER (77)
- Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 168 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Romain BOISSON
06.07.18.21.67
romain.boisson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Romain BOISSON - Chargé d'études protection de la ressource et captages - CARIDF
Roland DELCLAUD - Formateur /
DE SANGOSSE



Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques

Nutrition des plantes, physiologie végétale et fertilité des sols en semi direct

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Identifier les éléments minéraux nécessaires aux plantes

Savoir identifier les formes d'apports appropriées en fonction de ses cultures et de son contexte (ACS, Semis direct)



CONTENU

- Comprendre comment se nourrissent les plantes
- Connaître la matière organique et sa transformation
- Apprendre à choisir une analyse et les formes de fertilisants les plus appropriées à sa situation
- Choisir le bon mode de gestion des apports d'éléments en l'absence de travail du sol



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs - Groupe DEPHY 30000

Prérequis : Cultiver en TCS ou Agriculture de Conservation des sols



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, rapport écrit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation qui apporte des réponses et idées quant à l'adaptation de la pratique de fertilisation dans ce nouveau contexte



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



7.8/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Morgane VIDAL

06.43.49.22.63

morgane.vidal@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Emeric HEURTAUT

Société HUM'S – Formateur et agriculteur

Voir aussi : Comprendre et interpréter son analyse de sol

Produire plus et mieux avec les auxiliaires des cultures



NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Acquérir les bases d'entomologie nécessaires à développer une démarche de réduction d'utilisation des insecticides
Adopter des pratiques favorisant et valorisant les auxiliaires des cultures



CONTENU

- Découvrir les références obtenues grâce aux programmes CASDAR Auxiproduct et Auximore dans les réseaux DEPHY
- Préserver et favoriser l'action des auxiliaires de culture
- Intensifier les processus de régulation naturelle de la biodiversité fonctionnelle



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs - Groupe DEPHY 30000
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, échanges, travaux pratiques, bilan écrit

NOTRE +

Une formation qui met à plat les différentes espèces et vous accompagne dans vos choix stratégiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
maï.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Louise Van Cranenbroeck
07.79.99.53.40
louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

François Du Moulin – CA60 Ingénieur DEPHY
Hubert Compère - Agriculteur DEPHY
Raphael Rouzes – Entomologiste Remedium



Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques

Renouvellement du Certiphyto

«Décideur en exploitation agricole»

NOUVEAUTÉ



Attention : le renouvellement doit être fait au plus tard deux mois avant la date d'échéance du certificat en cours.



OBJECTIFS

Savoir identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires tant pour les personnes que pour l'environnement
Mettre en place des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits



CONTENU

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale
- Comprendre tous les aspects : santé, sécurité, applicateur et espace ouvert au public
- Réduire l'usage, méthodes alternatives



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Posséder un Certiphyto « décideur en entreprise non soumise à agrément » (anciennement « décideur en exploitation agricole »)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pré-évaluation afin d'évaluer les notions maîtrisées et celles à approfondir, livret de formation, exercices pratiques et activités sous forme de jeux, échanges et partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION


- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de France vous suit de près et vous accompagne. Elle est là à chaque instant avec une personne dédiée au certificat Certiphyto.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
 - Mardi 11 janvier 2022 - MAGNANVILLE (78),
 - Judi 13 janvier 2022 - ÉTAMPES (91), Mercredi 2 février 2022
 - JOUY SUR MORIN (77)
- Tarifs :
 - Agriculteur contributeur VIVEA : gratuit € (sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 - Autre public : 84 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Julie ELBÉ
01.39.23.42.27
julie.elbe@idf.chambagri.fr

Inscription

Frédérique BRILLAND
01.39.23.42.40
certiphyto@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Julie ELBÉ
Chargée de mission Certiphyto
à la Chambre d'agriculture de
Région Ile-de-France



Voir aussi : Améliorer la gestion de mon exploitation (MesParcelles)

Primo accédants Certiphyto

«Décideur et applicateur»



NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Savoir identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires tant pour les personnes que pour l'environnement
Mettre en place des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits



CONTENU

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale
- Comprendre tous les aspects : santé, sécurité, applicateur et espace ouvert au public
- Réduire l'usage, méthodes alternatives



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs, prestataires, salariés ou vendeurs qui travaillent avec des produits phytosanitaires
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES


- Livret de révision fourni en amont pour révision et entraînement avec d'anciens sujets

NOTRE +

La Chambre d'agriculture de Région Île-de France vous suit de près et vous accompagne. Elle est là à chaque instant avec une personne dédiée au certificat Certiphyto.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Plusieurs dates du 6 janvier au 23 février 2022 sur toute l'Île-de-France (77, 78)
- Tarifs :
120 € TTC.
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Julie ELBÉ
01.39.23.42.27
julie.elbe@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Julie ELBÉ
Chargée de mission Certiphyto à la
Chambre d'agriculture de Région
Île-de-France

Voir aussi : Améliorer la gestion de mon exploitation (MesParcelles)

Découvrir les grandes cultures biologiques



OBJECTIFS

Découvrir l'Agriculture Biologique : cahier des charges, certification, l'AB en chiffres ...
Comprendre les bases agronomiques (rotation, fertilisation azotée, lutte adventices, etc.) et appliquer ces connaissances pour pratiquer l'Agriculture Biologique en Grandes Cultures
Identifier les conditions de réussite de la conversion à l'Agriculture Biologique



CONTENU

- Comprendre l'Agriculture Biologique et découvrir une exploitation en grandes cultures biologiques
- Connaître la démarche de conversion (certification, aides, etc.) et les bases agronomiques en Agriculture Biologique
- Gérer les adventices et les parasites
- Comprendre les résultats technico-économiques des exploitations de grandes cultures biologiques en Ile-de-France
- Gérer le sol, les matières organiques et l'azote.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Polyculteurs en conversion à l'AB, polyculteurs conventionnels souhaitant approfondir leurs connaissances des grandes cultures biologiques
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, présentation en salle, questions-réponses, visite d'une exploitation bio, documents, témoignages de l'agriculteur, observations terrain et matériels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur le terrain voir une visite d'exploitation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  7.8/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Rémi BAUDOUIN
06.43.05.23.53
remi.baudouin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Rémi BAUDOUIN Conseiller technique
Grandes Cultures Bio - CARIDF

Voir aussi : Gérer l'azote en Grandes Cultures biologiques

Gérer sa fumure de fond P-K-Mg en grandes cultures biologiques

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Agir en fonction de ses analyses de sol, de sa rotation, de ses sols et de ses observations pour optimiser le potentiel de ses parcelles.



CONTENU

- Savoir choisir les types d'analyses adaptés à ses questionnements et savoir réaliser les prélèvements d'échantillons
- Savoir lire ses analyses de sol, en particulier les teneurs en P-K-Mg
- Savoir identifier les différents indicateurs nécessaires à la réalisation du plan de fumure
- Savoir compenser +/- les exportations selon les sols et les rotations de cultures
- Savoir prendre du recul vis-à-vis des données chiffrées pour établir son plan d'entretien du sol en P-K-Mg
- Identifier les sols et leurs niveaux de richesse, et réaliser son plan de fumure de fons à l'exploitation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Polyculteurs AB et/ou en conversion à l'AB
- Prérequis : Apporter ses analyses de sols éventuelles, Connaître sa rotation bio et ITK type : cultures, rendements, fertilisants et amendements épandus, etc.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, power-point, outil P-K-Mg Bio du PCTAB, atelier pratique, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur la pratique avec une démonstration de l'outil PULV&DYNE



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux : Mardi 15 février 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs :
 - Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 - Autre public : 217 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Rémi BAUDOIN
06.43.05.23.53
remi.baudouin@idf.chambagri.f

Intervenant(s)

Rémi BAUDOIN Conseiller technique
Grandes Cultures Bio - CARIDF



Voir aussi : Gérer l'azote en grandes cultures biologiques

L'INFO AGRICOLE 100 % FRANCILIENNE



e-Newsletters



- *Mes Parcelles*
- *Innovation*

Réseaux sociaux



@ChambreAgriRegionIDF



@CAIDF



Chambre d'agriculture
de Région Ile-de-France



Retrouvez-nous
idf.chambre-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION ILE-DE-FRANCE

Gestion des adventices : bien choisir son matériel de travail du sol

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Identifier les différentes stratégies de gestion des adventices (annuelles, vivaces, faux semis)
 Connaître le panel de solutions d'outils de travail du sol
 Comment les choisir? Comment les utiliser au mieux (réglage, vitesse, complémentarité,...)?



CONTENU

- Connaître les différentes familles de matériels de travail du sol
- Connaître les différents types d'intervention en fonction des objectifs recherchés
- Une fois son matériel choisi, savoir l'utiliser, l'optimiser, voire le modifier



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Céréaliers biologiques ou en conversion
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama
- Tour de table
- Photos
- Échanges/partages d'expériences
- Matériels de travail du sol en statique sous hangar

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Être autonome dans le choix du meilleur outil de travail du sol en fonction des objectifs recherchés



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 journée
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
 Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
 Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
 01.39.23.42.38
 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Rémi BAUDOIN
 06 43 05 23 53
 remi.baudoain@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Damien BRUN
 Référent machinisme - ARVALIS



Voir aussi : Gérer l'azote en grandes cultures biologiques

Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques en agriculture biologique



OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement des adventices pour définir les leviers agronomiques à mettre en place
Confronter les acquis théoriques à la réalité de terrain par une visite de ferme bio



CONTENU

- Connaître la biologie des adventices
- Comprendre les leviers agronomiques disponibles (rotations, travail du sol, date de semis, désherbage mécanique)
- Confronter les acquis théoriques à la réalité de terrain par une visite de ferme bio



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation adaptée aux problématiques particulières des agriculteurs en cultures biologiques



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Charlotte GLACHANT
01.64.79.31.20
charlotte.glachant@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Rémi BAUDOIN, Conseiller technique
Grandes Cultures Bio
Thierry GUERIN, Agriculteur en grandes cultures biologiques et légumes
Alain RODRIGUEZ, Ingénieur spécialiste malherbologie et désherbage à l'ACTA
Myriam OUY, conseillère grandes cultures de la Chambre d'agriculture du Loiret



Voir aussi : Gérer l'azote en Grandes Cultures biologiques

Gérer l'azote en grandes cultures biologiques



OBJECTIFS

Savoir adapter son système de culture biologique (rotations, couverts, apports) pour plus d'autonomie azotée
Réaliser son plan de fumure prévisionnel en AB à l'aide des outils créés par la Chambre d'agriculture de Région d'Ile-de-France



CONTENU

- Connaître le cycle de l'azote et l'impact des pratiques sur sa disponibilité
- Savoir identifier les conditions pour des apports d'engrais organiques efficaces et rentables
- Construire des systèmes de culture pour gérer au mieux l'azote (adapter la succession de cultures et l'introduction de couverts, définir la politique d'apport d'engrais organiques en fonction de la rotation)
- Savoir réaliser son plan de fumure prévisionnel en AB
- Décider d'un apport d'engrais organique sur blé en fonction de la situation de la parcelle



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Céréaliers biologiques ou en conversion
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges et exercices en groupe (OAD informatique)
- Ordinateur portable vivement recommandé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec l'utilisation interactive de l'outil PGN_AB pour réaliser votre plan de fumure prévisionnel adapté à l'AB et à la réglementation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  7.8/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Charlotte GLACHANT
06.07.18.19.07
charlotte.glachant@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Charlotte GLACHANT
Conseillère technique en agriculture biologique de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Voir aussi : Gestion des adventices en AB : adapter mes stratégies agronomiques en agriculture biologique



PILOTEZ VOS CULTURES EN TOUTE TRANQUILLITÉ




GÉRER LA TRAÇABILITÉ DE VOS PRODUCTIONS

Gestion parcellaire cartographique

Gestion de la fertilisation

- Agronomique (plan de fumure NPK)
- Réglementaire (conformité Directive Nitrates)

Gestion phytosanitaire*

- Conseil annuel morte-saison et conseil au champ
- Réglementaire (contrôles phytosanitaires)
- OAD Prévention des maladies 

Suivi de la traçabilité (pratiques agro
et itinéraire technique) sur smartphone

Indicateurs demandés dans le cadre
de certification

Gestion des ETA (Entreprises de Travaux
Agricoles)



SUIVRE VOS INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Suivi des mesures agro environnementales

Indicateurs environnementaux (IFT, vérification
des 170 unités d'Azote directive nitrate)



PILOTER VOTRE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Suivi des performances technico-
économiques (marge brute et semi-
directe, gestion des stocks)



ANTICIPER VOTRE DÉCLARATION PAC

Aide à la déclaration PAC et export
vers TéléPAC

AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE



Laurence Gousson
Conseillère Mes Parcelles
Tél. : 06.07.66.86.40
Mail : laurence.gousson@
idf.chambagri.fr



* Les Chambres d'agriculture réalisant du conseil phytosanitaire sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant.



MesParcelles : se mettre à jour dans sa traçabilité



OBJECTIFS

Se mettre à jour dans sa traçabilité



CONTENU

- Maîtriser sa fertilisation (calculer ses doses d'azote, réaliser son plan de fumure, saisir, consulter, vérifier et modifier ses interventions de fumure, remplir son cahier d'épandage)
- Éditer les documents réglementaires (plan de fumure, cahier d'épandage, registre phytosanitaire, fiches parcellaires)
- Cartographier (découper ses parcelles, renseigner les données de son assolement)
- Enregistrer ses pratiques culturales (personnalisation des intrants, mise à jour des listes d'intrants, saisie des pratiques)
- Vérifier les dates d'épandage et le registre phytosanitaire



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs utilisateurs de MesParcelles
- Prérequis : avoir suivi une formation initiale à l'outil MesParcelles



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de l'outil MesParcelles, navigation guidée

MODALITÉS D'ÉVALUATION


- Questionnaire d'évaluation

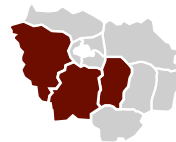
NOTRE +

Un outil des Chambres d'agriculture 100 % conçu pour répondre aux problématiques des agriculteurs notamment réglementaires, tourné sur la facilité d'utilisation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
 - Lundi 10 janvier 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
 - Mercredi 12 janvier 2022 - ÉTAMPES (91)
 - Jeudi 13 janvier 2022 - MAGNANVILLE (78)
- Tarifs :
 - Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
 - Autre public : 182 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurence GOUSSON
06.07.66.86.40
laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Laurence GOUSSON
Chargée d'études MesParcelles



Voir aussi : MesParcelles : Prévoir, enregistrer, valoriser ses pratiques sur internet

MesParcelles : prévoir, enregistrer et valoriser ses pratiques



OBJECTIFS

Savoir utiliser les trois principaux modules de l'outil MesParcelles de manière autonome



CONTENU

- Utiliser la cartographie et créer ses parcelles culturales
- Renseigner les données de son assolement et utiliser les outils complémentaires de la cartographie (analyse de sol, bâtiments, éléments topographiques...)
- Éditer ses documents cartographiques, ses documents techniques et réglementaires et naviguer dans l'application
- Saisir, consulter et modifier ses interventions ainsi que vérifier ses enregistrements phytosanitaires
- Calculer ses doses d'azote, réaliser son plan de fumure, saisir, consulter, vérifier et modifier ses interventions de fumure
- Remplir son cahier d'épandage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs futurs utilisateurs de MesParcelles
- Prérequis : Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur Internet



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé et diaporama

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation directement sur ordinateur pour prendre la main en direct sur l'outil



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 demi-journées à distance
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Laurence GOUSSON
06.07.66.86.40
laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Laurence GOUSSON
Chargée d'études MesParcelles





OBJECTIFS

Être autonomes dans la gestion de la traçabilité des pratiques, la création des documents réglementaires et l'analyse économique de leurs résultats



CONTENU

- Découvrir MesParcelles
- Créer et renseigner son assolement
- Adapter l'outil à son exploitation (interventions, intrants, matériels, main d'oeuvre, types de sols)
- Enregistrer les données économiques (stock de début de campagne, factures)
- Éditer les documents réglementaires
- Gérer ses interventions
- Saisir, modifier et consulter ses interventions
- Vérifier la qualité de ses interventions phytosanitaires
- Réaliser sa fertilisation (Calcul de la dose d'azote, fractionnement des apports d'azote)
- Saisir ses intercultures
- Réaliser son cahier d'épandage
- Éditer son plan de fumure et son cahier d'épandage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs de la région Ile-de-France
- Prérequis : Être équipé d'un ordinateur et avoir accès à Internet



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé, démonstration et exercices pratiques, questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

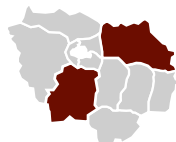
NOTRE +

Une formation pratique avec une utilisation de l'outil immédiate pour se rendre parfaitement compte de la maniabilité de l'outil



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour + 4h25 en distanciel
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
 - Module à distance accessible à partir du 6 décembre + jeudi 6 janvier 2022 à CHAILLY-EN-BRIE (77)
 - ou Module à distance accessible à partir du 6 décembre + mardi 11 janvier 2022 à ÉTAMPES (91)
- Tarifs : Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
- Autre public : 484 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurence GOUSSON
06.07.66.86.40
laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Laurence GOUSSON
Chargée d'études MesParcelles



MesParcelles : améliorer la gestion de mon exploitation



OBJECTIFS

Améliorer la gestion de mon entreprise avec MesParcelles



CONTENU

- Utiliser ses données techniques pour connaître à tout moment ses charges opérationnelles et ainsi établir ses marges brutes
- Connaître ses stocks
- Enregistrer ses analyses de sol, optimiser ses doses d'engrais de fond et prévoir ses apports d'engrais de fond



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs utilisateurs de MesParcelles
- Prérequis : Avoir suivi une formation initiale à l'outil MesParcelles



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques directement sur l'outil informatique et échanges en groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec une utilisation de l'outil immédiate pour garantir la prise en main



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
maï.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurence GOUSSON
06.07.66.86.40
laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Laurence GOUSSON
Chargée d'études MesParcelles



MesParcelles : gérer la traçabilité de mon exploitation



OBJECTIFS

Être autonomes dans la gestion de la traçabilité des pratiques, la création des documents réglementaires et l'analyse économique de leurs résultats



CONTENU

- Découvrir MesParcelles
- Créer et renseigner son assolement
- Adapter l'outil à son exploitation (interventions, intrants, matériels, main d'oeuvre, types de sols)
- Enregistrer les données économiques (stock de début de campagne, factures)
- Éditer les documents réglementaires
- Gérer ses interventions
- Saisir, modifier et consulter ses interventions
- Vérifier la qualité de ses interventions phytosanitaires
- Réaliser sa fertilisation (Calcul de la dose d'azote, fractionnement des apports d'azote)
- Saisir ses intercultures
- Réaliser son cahier d'épandage
- Éditer son plan de fumure et son cahier d'épandage



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs de la région Ile-de-France
- Prérequis : Être équipé d'un ordinateur et avoir accès à Internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé, démonstration et exercices pratiques, questions/réponses

NOTRE +

Une formation pratique avec une utilisation de l'outil immédiate pour garantir la prise en main



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours en présentiel et 1h40 en distanciel
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :

Module à distance accessible à partir du 25 novembre 2021 + jeudi 2 décembre 2021 et jeudi 27 janvier 2022 à MAGNANVILLE (78)

ou Module à distance accessible à partir du 25 novembre 2021 + mardi 7

Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 47 € / Autre public : 500 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

décembre 2021 et vendredi 14 janvier 2022 à LE MÉE-SUR-SEINE (77) ou Module à distance accessible à partir du 25 novembre 2021 + lundi 13 décembre 2021 et mardi 1 février 2022 à ÉTAMPES (91)



Pôle Formation

Maiï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurence GOUSSON
06.07.66.86.40
laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Laurence GOUSSON
Chargée d'études MesParcelles



Voir aussi : Comprendre et interpréter son analyse de sol

Construire et dimensionner son projet en maraîchage



OBJECTIFS

Définir sa stratégie commerciale (dimensionner son projet, choisir sa gamme et son planning de production) et choisir un site de production adapté
Étudier des comptes de résultats types et appréhender la réglementation spécifique au maraîchage



CONTENU

- Définir l'orientation de son projet en maraîchage
- Appréhender la réglementation liée à la production maraîchère, les avantages et les inconvénients des différentes formes de vente directe
- Choisir un site de production adapté notamment la surface de production et prédéfinir le coût de la main d'œuvre afin de dimensionner son projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Porteurs de projets en maraîchage, céréaliers, arboriculteurs et horticulteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Découverte de l'itinéraire technique de deux cultures majeures : la tomate et la fraise



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux : Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Marie GIRAULT
06.74.94.97.78
marie.girault@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Marie GIRAULT
et Stéphane ROLLAND
Conseillers du Pole maraîcher de la
Chambre d'agriculture de Région
Île-de-France



Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Mieux appréhender les contrôles réglementaires sur mon exploitation en maraîchage



OBJECTIFS

- Respecter la réglementation en vigueur pour la commercialisation : étiquetage, traçabilité des produits, etc.
- Mettre en place le plus simplement possible un cahier d'enregistrement de fertilisation sur son exploitation
- Connaître les exigences d'enregistrement au niveau phytosanitaire et choisir une méthode adaptée à ses contraintes



CONTENU

- Connaître la réglementation liée à l'eau (autorisation de prélèvement, relevés...)
- Répondre aux exigences de la réglementation azotée en maraîchage le plus simplement possible et respecter le paquet hygiène
- Appréhender la réglementation phytosanitaire, la réglementation en vente directe, les informations obligatoires sur les étiquettes, la traçabilité des produits et sa mise en place



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Maraîchers
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques et rencontre sur une exploitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation transversale et complète de la réglementation à la commercialisation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Tarif Vivea : 0 à 56 €
Tarif autre public : 0 à 532 €



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Le pôle maraîcher
01.30.30.40.11

Intervenant(s)

Camille FERRAND
Chargée d'études environnement
Françoise CHANCEL
Chargée de mission diversification marketing



Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Améliorer la qualité de la pulvérisation en maraîchage



OBJECTIFS

Améliorer les conditions d'application des produits phytosanitaires dans l'objectif d'obtenir une meilleure efficacité



CONTENU

- Connaître le principe d'atomisation et les évolutions des techniques de pulvérisations (les différents moyens de réduire la dérive, réglementation et inventaire du matériel utilisé)
- Maîtriser les différents types de buses et transmission de la méthode permettant de mesurer la taille des gouttes (facteurs physico-chimiques) et améliorer la qualité de la pulvérisation (caractériser les dépôts de la surface de feuille à traiter)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Maraîchers
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, exposés, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec démonstration de réglage de pulvérisateur sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Mardi 15 février 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 224 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Serge MERCIER
06.07.18.21.44
serge.mercier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Jean-Paul DOUZALS
Conseiller technologique – INRAE



Voir aussi : Mieux appréhender les contrôles réglementaires sur mon exploitation en maraîchage

Produire du melon de qualité



OBJECTIFS

Connaître les bases de la production et maîtriser la fertilisation
Gérer les périodes et systèmes de production ainsi que l'irrigation en particulier en fin de cycle de production



CONTENU

■ Réussir la mise en place des cultures dans les meilleures conditions (systèmes de production, limites climatiques aux cultures sous abris et plein champ, types de sol et limites des sols inadaptées, importance de la fertilisation azotée sur la qualité, nécessité de la taille et de l'écimage)
■ Contrôler les différents paramètres de culture visant à l'obtention de la qualité (gestion de l'irrigation au fil de la culture en fonction des phases végétatives, intérêt de la pollinisation par bourdons, gestion sanitaire de la culture, problèmes essentiels et mineurs, réussir à cueillir à pleine maturité)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Maraîchers
■ Prérequis : Produire ou souhaitant débiter cette culture



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation personnalisée selon les problématiques des stagiaires dispensée par formatrice experte de la culture de melon



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires



Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
maï.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pôle maraîcher Région Ile-de-France
Stéphane ROLLAND
06.60.28.59.78
stephane.rolland@idf.chambagri.fr
Marie GIRAULT
06.74.94.97.78
marie.girault@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Isabelle DEVANT
Conseillère melon à la Chambre d'agriculture de l'Indre et Loire

Optimisation technique de la conduite de la tomate sous abri en pleine terre



OBJECTIFS

- Connaître les exigences de la tomate
- Optimiser la conduite climatique de ses abris
- Gérer la conduite culturale



CONTENU

- Connaître les exigences de la culture (exigences pédoclimatiques, fertilisation, irrigation...) afin d'obtenir une qualité optimale en fonction : du créneau de production, des abris, du climat, du type de sol, des variétés choisies, etc.
- Gérer de façon optimale le climat sous abris : température, hygrométrie, luminosité, etc.
- Conduire au mieux sa culture : plantation, taille, effeuillage, récolte, conservation, etc.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Maraîchers
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation exhaustive qui traite de la conduite de la culture de A à Z



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Tarif Vivea : 0 à 56 €
Tarif autre public : 0 à 532 €



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pôle maraîcher Région Ile-de-France
Stéphane ROLLAND
06.60.28.59.78
stephane.rolland@idf.chambagri.
Marie GIRAULT
06.74.94.97.78
marie.girault@idf.chambagri.f

Intervenant(s)

À déterminer



Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Optimisation technique de la conduite de la fraise hors-sol



OBJECTIFS

Améliorer la qualité gustative de la fraise en conservant un bon rendement
Optimiser la conduite climatique de ses serres pour limiter au maximum la prolifération des ravageurs (drosophile, thrips, etc.) tout en diminuant le recours aux produits phytosanitaires



CONTENU

■ Savoir mettre en œuvre les innovations existantes pour améliorer la conduite de la fraise hors sol : structures d'abris, gouttières, substrats, fertilisation, techniques de plantation, aspects variétaux, conduite de plantes, aspects sanitaires, etc.
■ Optimiser l'environnement climatique d'une serre



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Maraîchers
■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation exhaustive autour de la culture de fraise notamment la température et l'hygrométrie favorable, l'irrigation en fonction des stades végétatifs



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Serge MERCIER
01.64.79.30.88
serge.mercier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Marie GIRAULT
et Stéphane ROLLAND
Conseillers du Pôle maraîcher de la
Chambre d'agriculture de Région
Île-de-France



Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Produire des fraises hors-sol sous abris : perfectionnement

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

- Avoir des rappels sur la culture hors sol en elle-même
- Approfondir la physiologie du fraisier
- Revoir le choix du type de plant
- Aborder l'éclairage et le chauffage
- Revoir les équipements de cultures
- Approfondir la fertilisation et la gestion de l'eau
- Aborder les systèmes de recyclage des eaux de drainage ou valorisation de celles-ci
- Faire un point sur les nouveautés en Protection Biologique Intégrée.



CONTENU

- Comprendre la physiologie du fraisier
- Différencier les systèmes de culture de fraises hors sol
- Comprendre les bases de la fertirrigation en culture de fraisiers sur substrat
- Apprendre les méthodes de gestion climatique sous abris et la protection phytosanitaire de la culture du fraisier



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Maraîchers de la région Ile-de-France
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, échanges, présentation Power point, discussions, jeux

MODALITÉS D'ÉVALUATION


- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation exhaustive autour de la culture de fraise notamment la température et l'hygrométrie favorable, l'irrigation en fonction des stades végétatifs



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Mardi 18 janvier 2022 - CERGY (95)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 182 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Stéphane ROLLAND
06.60.28.59.78
stephane.rolland@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Stéphane ROLLAND
Conseiller du Pôle maraîcher de la
Chambre d'agriculture de Région
Ile-de-France



Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Améliorer la production de framboises

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Produire des framboises qualité en garantissant de bons rendements et en gérant sa consommation d'eau, d'engrais et de produits phytosanitaires



CONTENU

- Comprendre les attentes de la clientèle, le marché
- Comprendre la physiologie du framboisier
- Connaître les différents systèmes de culture de framboisiers en hors sol et sol
- Optimiser la fertilisation et l'irrigation des cultures de framboisiers
- Gestion climatique sous abris
- Protection sanitaire du framboisier



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Maraîchers
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, échanges, présentation power point, jeux, exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation exhaustive autour de la culture de la framboise notamment les équipements, types de plant



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Lundi 24 janvier 2022 - PARIS (75)
- Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 28 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 196 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

- Taux de satisfaction des stagiaires



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Camille LECLERC
06.07.18.21.44
camille.leclerc@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Karine BARRIERE Conseillère experte
CA Corrèze

Gestion de la fertilité biologique des sols en maraîchage



OBJECTIFS

Connaître le rôle de la matière organique, choisir l'amendement organique adapté et mieux gérer les apports



CONTENU

- Optimiser l'utilisation de produit selon leurs fonctions (sources, caractérisation et rôle des différents types de matières fertilisantes)
- Connaître et choisir les applications agronomiques (décryptage d'étiquette d'engrais et amendements organiques, décryptage d'analyses biologiques des sols maraîchers)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Maraîchers
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges, études de cas, décryptage d'analyses de sol

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur expert des problématiques de fertilité des sols depuis plus de 10 ans



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



- Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr
- Responsable(s) de formation
Camille LECLERC
06.07.18.21.44
camille.leclerc@idf.chambagri.fr
- Intervenant(s)
Thibault DEPLANCHE
CELESTA-LAB



Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Comment concilier réglementation et commercialisation de ses légumes biologiques de manière sereine ?



OBJECTIFS

Faire un panorama sur la réglementation
Appréhender plus sereinement un éventuel contrôle



CONTENU

- Respecter la réglementation en vigueur pour la commercialisation : étiquetage, traçabilité des produits
- Mettre en place un cahier d'enregistrement de fertilisation sur son exploitation
- Connaître les exigences d'enregistrement au niveau des produits et choisir une méthode adaptée à ses contraintes



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Maraîchers biologiques
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui oscille entre réglementation et facilité de mise en place



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Audrey COULON
01.30.32.76.58
06.72.76.07.40
audrey.coulon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Camille FERRAND
Chargée d'études environnement de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



Maintien de la qualité commerciale des légumes



OBJECTIFS

Maintenir la qualité commerciale des légumes de la récolte à leur mise en vente grâce à une meilleure connaissance des principales étapes de leur évolution au cours de leur conservation



CONTENU

- Connaître la nature des légumes commercialisés pour mieux comprendre leur évolution après récolte
- Appréhender les principaux dégâts, maladies de conservation et ravageurs légumes
- Maintenir la qualité commerciale des produits, de la récolte à leur mise en vente



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Maraîchers biologiques
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui oscille entre réglementation et facilité de mise en place



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Serge MERCIER
06.07.18.21.44
serge.mercier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Marie-Hélène HOCHEDÉZ
Ingénieure formatrice de la Direction
Valorisation et Transfert de l'antenne
CTIFL de Rungis



Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Production de légumes de plein champ en agriculture biologique



OBJECTIFS

Comprendre les attentes de marché des légumes de plein champ et les circuits de commercialisation
Apprendre à insérer les LPC dans une rotation BIO



CONTENU

Comprendre les atouts/contraintes de chaque espèce (organisation du travail, investissement, main d'œuvre, ...)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs BIO

Prérequis : Être en agriculture BIO et/ou être irrigant ou futur irrigant ou en besoin d'éléments pour se lancer sur un projet d'irrigation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation vous aidera à concrétiser votre projet d'investissement d'irrigation et de maîtriser les attentes du marché



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN
pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Rémi BAUDOUILN

06.43.05.23.53

remi.baudouin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Rémi BAUDOUILN

Conseiller grandes cultures bio



Reconnaissance des auxiliaires de cultures et aménagements favorables en horticulture et pépinière



OBJECTIFS

- Connaître les différents auxiliaires de cultures, leur écologie et leur intérêt
- Savoir identifier les auxiliaires de cultures
- Connaître les aménagements favorables aux auxiliaires de cultures
- Être capable de se projeter sur son exploitation : quels aménagements et où ?



CONTENU

- Reconnaître les auxiliaires aux différents stades : identification de certains groupes (carabes, syrphes, chrysopes, coccinelles et autres)
- Connaître leurs besoins bio-écologiques : Présentation des différents types d'aménagements pour favoriser la biodiversité fonctionnelle



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Producteurs et salariés d'entreprises horticoles et de pépinières
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporama, guides Auximore, échanges et observations sur le terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui vous emmène sur le terrain mettre en application et observer pendant le temps de formation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle CADIOU
06.18.95.08.10
isabelle.cadiou@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Johanna VILLENAVE-CHASSET
FLOR'INSECTES
Docteure en entomologie et écologie du paysage



Voir aussi : Accompagner les changements : Management

Accompagner les changements : Management

Module 1 "Communiquer pour mieux manager"



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences de base en matière de communication, pour l'encadrement d'une équipe de travail et la conduite d'un chantier



CONTENU

- Comprendre et prendre en compte la communication verbale et non verbale
- Prendre conscience des cadres de référence, des représentations, des filtres à l'écoute
- Savoir écouter et s'assurer d'être compris
- Donner un cadre de travail explicite et cohérent à son équipe
- Savoir se positionner et transmettre l'information à ses collaborateurs et aux clients ainsi que savoir mettre en œuvre un processus d'apprentissage au bénéfice des nouveaux salariés
- Apprendre à s'adapter à différents « types » de personnalité : Mieux comprendre ses réactions impulsives et celles des autres pour mieux les gérer et adopter l'attitude la plus efficace
- Créer et/ou développer des espaces d'échanges fructueux en tenant compte des perceptions différentes



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chefs d'entreprises, responsables d'entreprises, responsables de production et responsables d'équipes, personnel d'encadrement
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices, mises en situation, études de cas à partir des exemples apportés par les membres du groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation complète pour toute personne gérant du personnel : gestion d'équipe, motivation du personnel, responsabilisation, planification du travail, etc.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle VANDERNOOT
06.86.08.05.87
isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Bruno DEFFONTAINES
Cabinet DEFFONTAINES – spécialisé dans l'accompagnement management et gestion du changement pour les filières agricoles et alimentaires



Voir aussi : Accompagner les changements : Management – Module 2 "Encadrer et animer une équipe de travail"

Accompagner les changements : Management

Module 2 “Encadrer et animer une équipe de travail”

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences de base en matière de management pour encadrer une équipe

CONTENU

- Clarifier le cadre, les règles de fonctionnement, le mode d'accompagnement et de contrôle de son équipe
- Repérer les différents styles d'autorité, repérer son style habituel et apprendre à adapter son style à chaque situation
- Motiver à travers la mise en œuvre des 5 niveaux de la motivation professionnelle et gérer les signes de reconnaissances individuels et collectifs
- Être capable de donner du sens au travail pour intéresser les salariés, repérer les causes de la démotivation et savoir les traiter
- Gérer les compétences et développer les ressources de l'équipe
- Savoir organiser l'équipe en tenant compte des compétences de chacun et des relations interpersonnelles, comprendre l'importance de l'entretien d'évaluation
- Accompagner, favoriser et faciliter les transferts de savoir-faire
- Développer un esprit d'équipe et déléguer
- Favoriser la concertation dans l'équipe : réunion ou débriefing d'équipe

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chefs d'entreprises, responsables d'entreprises, responsables de production et responsables d'équipes, personnel d'encadrement
- Prérequis : Avoir suivi le module 1 “Communiquer pour mieux manager” ou une formation équivalente

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices, mises en situation, études de cas à partir des exemples apportés par les membres du groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation complète pour toute personne gérant du personnel : gestion d'équipe, motivation du personnel, responsabilisation, planification du travail, etc.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : À déterminer (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 480 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Voir aussi : Accompagner les changements : Management
Module 3 “Gestion des conflits”

Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Isabelle VANDERNOOT
06.86.08.05.87
isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Bruno DEFFONTAINES
Cabinet DEFFONTAINES – spécialisé dans l'accompagnement management et gestion du changement pour les filières agricoles et alimentaires



Accompagner les changements : Management

Module 3 “Gestion des conflits”



OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes et le sens du conflit, apprendre à gérer et prévenir les tensions pour éviter les passages à l'acte de violence



CONTENU

- Comprendre les mécanismes des conflits : la naissance du conflit, sa signification, la différence entre confrontation, conflit et violence
- Traiter et prévenir les conflits : Comment repérer les tensions, les gérer pour prévenir la violence ?
- Maîtriser l'assertivité : une attitude gagnante dans la gestion des conflits
- Apprendre à se positionner face à l'autre : les attitudes et leurs conséquences



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chefs d'entreprises, responsables d'entreprises, responsables de production et responsables d'équipes, personnel d'encadrement
- Prérequis : Avoir suivi le module 1 “Communiquer pour mieux manager” et 2 “Encadrer et animer une équipe de travail” ou une formation équivalente



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices, mises en situation, études de cas à partir des exemples apportés par les membres du groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION


- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation complète pour toute personne gérant du personnel : gestion d'équipe, motivation du personnel, responsabilisation, planification du travail, etc.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : À déterminer (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 480 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle VANDERNOOT
06.86.08.05.87
isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Bruno Deffontaines
Cabinet Deffontaines – spécialisé dans l'accompagnement management et gestion du changement pour les filières agricoles et alimentaires



Voir aussi : Reconnaissance des auxiliaires de culture et aménagements favorables en horticulture et pépinières

Reconnaissance des maladies et ravageurs



OBJECTIFS

Connaître les maladies et les ravageurs en pépinière ainsi que les conditions favorables à leur développement afin de repérer les 1ers foyers.

Permettre aux opérateurs d'acquérir les bases de reconnaissance concernant les maladies et les ravageurs principaux dans les productions de pépinière afin d'alerter en cas d'observation.



CONTENU

- Connaître les principales maladies et principaux ravageurs
- Connaître les seuils de tolérance, les méthodes de prophylaxie et la gestion alternative (auxiliaires à favoriser)
- Réaliser un tour de culture en pépinières afin d'observer in-situ les éléments présentés



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Débutant en suivi des cultures en pépinières
- Prérequis : intérêt pour le sujet



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporama, échanges et observations sur le terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

L'expertise de notre formatrice spécialisée en conseil horticole et pépinière



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN
pour recevoir l'information dès l'ouverture
de cette formation
- Tarifs :
Frais d'inscription : 200 €



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle VANDERNOOT
06.86.08.05.87
isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Isabelle VANDERNOOT
Conseillère pépinières CARIDF



Voir aussi : Reconnaissance des auxiliaires de culture et aménagements favorables en horticulture et pépinières

Simplifier et optimiser le suivi de mon exploitation arboricole avec MesParcelles



OBJECTIFS

Savoir utiliser l'outil informatique MesParcelles

Répondre aux obligations réglementaires auxquelles vous êtes soumis en toute simplicité



CONTENU

Gérer son exploitation (enregistrer les travaux effectués de la plantation à la récolte, vérifier la conformité de son registre phytosanitaire, documents techniques et réglementaires, connaître l'état de ses stocks disponibles et en terre, connaître les prix moyens d'achat)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Arboriculteurs

Prérequis : Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges et mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un outil des Chambres d'agriculture 100 % conçu pour répondre aux problématiques des agriculteurs notamment réglementaires, tourné sur la facilité d'utilisation



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 203 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



8.9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurence GOUSSON

06.07.66.86.40

laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Laurence GOUSSON

Conseillère spécialisée MesParcelles

Voir aussi : Le budget de trésorerie : un outil de pilotage pour votre entreprise

Taille de formation de la vigne et gestion de l'enherbement

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

S'approprier les techniques de taille des jeunes vignes récemment implantées en IdF et maîtriser la gestion de l'enherbement



CONTENU

- Identifier les différentes techniques de taille de la vigne
- Maîtriser les différentes techniques de taille



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs de la région Ile-de-France
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, diaporama et échanges, visite terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une journée technique adaptée au terroir francilien



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
 - Vendredi 4 février 2022 - ETAMPES (91)
 - Jeudi 10 mars 2022 - CHELLES (77)
- Tarifs :
 - Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 - Autre public : 189 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
 Maï CHAPELIN
 01.39.23.42.38
 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
 Guillaume MICHEL
 06.72.92.37.26
 guillaume.michel@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
 Guillaume MICHEL
 Responsable Pôle Filières - CARIDF
 Michel BADIER
 Conseiller Vigne - CA du Loir et Cher

Voir aussi : Démarrer mon projet viticole

Démarrer mon projet viticole en Ile-de-France



OBJECTIFS

- S'approprier les bases et maîtriser les données technico-économiques de la viticulture
- Construire les projets de plantation et de commercialisation dans le contexte francilien
- Élaborer un plan d'action sur les pratiques et réglementations viticoles



CONTENU

- Connaître les obligations réglementaires d'une plantation de vignes
- Créer une exploitation viticole (présentation du cycle de la vigne, choix des terroirs, types de sol, environnement, cépages)
- Capitaliser et échanger sur les études et les différents travaux à réaliser sur un cycle d'une année
- Prospecter sur les besoins en matériel, en main d'œuvre (étude et simulation du retour sur investissement)
- Accroître sa rentabilité économique (méthodes et techniques culturales, analyse du marché, les circuits de vinification, les critères de qualités, étude des circuits de commercialisation)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Tous les exploitants agricoles et futurs exploitants
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges, visite du vignoble

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

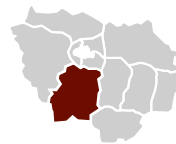
NOTRE +

Une formation au contact du terrain avec une présentation du modèle viticole directement chez l'agriculteur-viticulteur



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours + 1h30 à distance
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
 - Mardi 02 et mercredi 03 février 2022 - ÉTAMPES (91)
 - + 1h30 à distance (Lundi 24 janvier 2022)
- Tarifs :
 - Agriculteur contributeur VIVEA : 31 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 - Autre public : 627,50 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Guillaume MICHEL
06.72.92.37.26
guillaume.michel@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Guillaume MICHEL
Responsable Pôle Filières - CARIDF
Michel BADIER
Conseiller Vigne - CA du Loir et Cher
Julien BRUSTIS
Gérant SCEA DAVRON et Directeur de la
Winerie Parisienne



Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Distiller mes plantes aromatiques

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Maîtriser les techniques de distillation pour produire une huile essentielle de qualité
Savoir maîtriser l'outil de distillation (les différentes phases, la chaudière et sa production de vapeur)
Appréhender les aspects de maintenance de l'outil



CONTENU

- Maîtriser les fonctionnalités d'une installation de distillation
- Connaître les principes de la distillation à la vapeur
- Savoir conduire une chaudière vapeur
- Appréhender la notion de qualité des huiles essentielles



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Producteurs de plantes aromatiques
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation dynamique et tournée sur la pratique avec un atelier sur place (outil CUMA Milly PPAM Production)



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux : Pré inscrivez-vous auprès de
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir
l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord
de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités
de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Rémi BAUDOIN
06.43.05.23.53
remi.baudouin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

M. Bert CANDAELE
CRIEPPAM Ingénieur spécialisé dans la
récolte et la transformation des PPAM



Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques

Phytothérapie par les plantes

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Acquérir les bases nécessaires pour la prise de décision d'une application à bon escient des extraits fermentés et des huiles essentielles



CONTENU

- Connaître les stratégies de défense des végétaux et des ravageurs
- Apprendre les préparations à base de plantes et le processus de fermentation
- Choisir le mode de traitement
- Étudier le mode d'action des éliciteurs (produits phytosanitaires naturel)
- Connaître la définition théorique des huiles essentielles
- Découvrir la classification et les actions des familles de principes actifs



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs de l'ensemble de l'île de France mais sont visés en particulier les agriculteurs en agriculture de conservation et les agriculteurs bio
- Pré requis : aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, exposé biologique, reconnaissance au microscope, préparations d'extraits fermentés, atelier test de solubilité, reconnaissance des espèces, atelier sur l'étude chromatographique

NOTRE +

Formateur expert en Biochimie-végétale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Benoit SAVALLLE
06.21.66.32.10
benoit.savalle@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

PETIOT Eric – Expert biochimie végétal

Voir aussi : Nutrition des plantes

Arbres et haies champêtres pour tirer profit des Infrastructures Agroécologiques (IAE)

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Comprendre les différentes fonctions possibles d'une IAE d'arbres ou de haies champêtres (biodiversité, érosion, brise vent, continuité écologique).

Savoir concevoir une IAE efficace pour l'environnement et adaptée à l'exploitation (Concurrence avec la culture, sol drainé, orientation du soleil, matériel et temps d'entretien...).

Connaître les sources d'aide financière et technique pour accompagner mon projet.

Savoir communiquer pour tirer profit de ses IAE auprès des acteurs économiques (filières et contrats), environnementaux (agence de l'eau, PAC) et de son territoire de proximité (habitant, communes...)



CONTENU

Comprendre les différentes fonctions possibles d'une IAE d'arbres ou de haies champêtres

Savoir concevoir une IAE efficace pour l'environnement et adaptée à l'exploitation

Savoir communiquer pour tirer profit de ses IAE auprès des acteurs économiques



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs de la région Ile-de-France

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quizz, tour de table, atelier individuel, atelier en petit groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation vous apportera les connaissances nécessaires pour comprendre le fonctionnement des IAE à base d'arbres et de haies champêtres



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Jeudi 10 février 2022 - LA CHAPELLE MOUTILS (77)

Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 203 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Louise VANCRANENBROECK

07.79.99.53.40

louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Guillou Alan

Coordinateur / Les Planteurs volontaires



Voir aussi : Aménagements Grandes Cultures

PROaGRI

Sondes irrigation connectées



LES AVANTAGES



Le technicien ou l'agriculteur **n'a plus besoin de se déplacer** pour relever les mesures au champ



Données ultra-locales accessibles en continu et en temps réel



Gain en précision et en qualité d'interprétation des données



OBJECTIF

- ❖ **Mesurer la teneur en eau des sols** avec les sondes capacitatives pour piloter l'irrigation des cultures



LE RÉSEAU DES SONDÉS

Les conseillers de la Chambre d'agriculture s'appuient sur le réseau de sondes capacitatives qui mesurent directement l'humidité dans le sol pour délivrer leur conseil irrigation aux irriguants.

Un réseau qui se développe

2017 ➤ 35 sondes blé tendre, orge de printemps, betteraves, maïs, pommes de terre

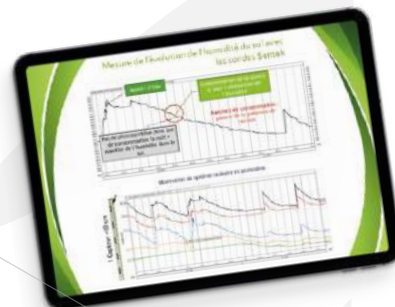
2018 ➤ 64 sondes

2019 ➤ 69 sondes



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ❖ **Sondes de 60 cm** (capteur d'humidité tous les 10cm)
- ❖ Communication via **réseau bas débit SIGFOX ou GPRS**
- ❖ Lecture des données sur **plateforme PC et application mobile**
- ❖ Émission des données de manière **automatique toutes les 15 mn**



INNOV' ACTION

AGRALIS SERVICES

Région île de France

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Environnement de l'élevage



OBJECTIFS

Sensibiliser les aviculteurs à l'intérêt de mettre en place un parcours arboré, en particulier vis-à-vis du bien-être animal

Être capable d'aménager son parcours par l'enrichissement de son milieu d'élevage et ainsi permettant l'expression des comportements de ses animaux (volailles porcs en plein air)

Être capable de gérer son parcours en milieu naturel pour le bien-être des animaux

Être capable de gérer des problèmes qui peuvent survenir dans son parcours (extrêmes climatiques, prédateurs)



CONTENU

■ Connaître les principes et la réglementation de Bien-être animale et notamment la réglementation « référent bien-être animal »

■ Comprendre les enjeux autour de parcours par rapport au bien-être animal

■ Connaître les enjeux sanitaires autour de parcours par rapport au bien-être animal

■ Proposer des actions à apporter pour chaque parcours des élevages



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles d'Ile-de-France

■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Apports théoriques et travail en groupe, exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec une présentation à l'ensemble des stagiaires de cas sur carte ou google Maps



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour

■ Modalités : Formation collective

■ Dates et lieux :

Mardi 1 mars 2022 - Lundi 28 mars 2022 -

LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Mardi 29 mars 2022 - GALLUIS (78)

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)

Autre public : 203 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)



Pôle Formation

Mai CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Ahcène BOUKAÏBA

06.86.49.96.20

ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Ahcène BOUKAÏBA

Docteur vétérinaire à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)

Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir - Opérateurs



OBJECTIFS

- Être capable de définir les notions de bien-être animal
- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux
- Être capable de réaliser l'inspection ante-mortem relative au bien-être des animaux
- Être capable d'apporter des mesures correctives en cas de problème- Définir les points critiques au niveau des postes de travail
- Acquérir le certificat de compétences concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort



CONTENU

- Maîtriser la notion de bien-être animal (contexte règlementaire et législatif, connaissances de l'animal)
- Savoir manipuler et soigner (manipulation, déchargement et attente des animaux avant l'abattage)
- Connaître et appliquer la procédure de mise à mort (techniques d'étourdissement, saignée, cas d'un abattage sans étourdissement)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Personnel travaillant au contact des volailles vivantes, pouvant occuper tous les postes suivants : opérations de déchargement, accrochage, saignée, réglages anesthésie
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges, questions réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Acquisition du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Thomas VENETIS
06.87.60.52.37
thomas.venetis@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Jean-François GUINARD
Formateur AVIPOLE Formation

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !

HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale



OBJECTIFS

Acquérir la méthode HACCP pour ses productions de denrées d'origine animale
Savoir mettre à jour son plan de maîtrise sanitaire en cas de modification de ses fabrications



CONTENU

- Comprendre la méthode HACCP
- Identifier et résoudre les principaux dangers de sécurité sanitaire en production de denrées d'origine animale
- Déterminer les mesures préventives à mettre en place
- Gérer et améliorer le système HACCP mis en place



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Responsables d'abattoirs de volailles, d'ateliers de découpe de viandes ou d'ateliers de transformation de produits d'origine animale
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et travail en groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION


- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec la conception sur place de documents nécessaires à la mise en place de la méthode HACCP pour votre production



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Mardi 1^{er} mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : 203 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Thomas VENETIS
06.87.60.52.37
thomas.venetis@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Thomas VENETIS
Conseil expert qualité
Chambre d'agriculture de Région
Île-de-France



Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)

Hygiène en atelier de transformation fermière des produits d'origine animale



OBJECTIFS

Être capable d'appliquer les bonnes pratiques d'hygiène pour la production de denrées alimentaires d'origine animale et mettre sur le marché des produits sains



CONTENU

- Respecter la réglementation en vigueur relative à la sécurité des aliments, pouvoir identifier le statut de son atelier
- Identifier les différents dangers pouvant contaminer ses productions
- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène pour ses productions de denrées d'origine animale et en contrôler l'efficacité.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Éleveurs et opérateurs manipulant des denrées alimentaires d'origine animale
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporama et restitution des supports, fiches descriptives des micro-organismes faites par l'ANSES, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur expert en qualité



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : 238 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)
- Taux de satisfaction des stagiaires  3.4/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Thomas VENETIS
06.87.60.52.37
thomas.venetis@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Thomas VENETIS
Conseiller Qualité du service élevage de la CARDIF

Voir aussi : HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale

Utiliser le nouveau GBPH européen pour élaborer son PMS en production laitière fermière

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire et le GBPH
- Comprendre les dangers biologiques, les risques associés et les moyens de les maîtriser
- Comprendre les dangers physiques et chimiques, les risques associés et les moyens de les maîtriser
- Savoir élaborer mon PMS en utilisant le guide GBPH européen



CONTENU

- Maîtriser le cadre réglementaire et le GBPH
- Connaître les dangers biologiques, physiques et chimiques, les risques associés et les moyens de les maîtriser
- Élaborer mon PMS en utilisant le guide GBPH européen



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Producteurs laitiers fermiers et artisanaux, salariés d'ateliers de fabrication laitière fermière, porteurs de projets à l'aube de leur démarrage en atelier de fabrication laitière fermière
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, exposé oral et vidéoprojecteur, exercices (brainstorming...), jeu gommettes, bilan écrit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur agréé au guide Européen de bonnes pratiques d'hygiène en production de fromages et de produits laitiers fermiers et artisanaux.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Lundi 10 et lundi 17 janvier 2022 - LE CHESNAY (78)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 42 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 378 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Yann SIMON
06.07.35.02.74
yann.simon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Yann SIMON
Conseiller Technique Fromager



Voir aussi : L'hygiène dans mon atelier

Concevoir son atelier de transformation de produits laitiers

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Être capable de concevoir son atelier de transformation de produits laitiers en fonction de son activité (volume, organisation du travail, etc.)



CONTENU

- Définir son projet
- Se repérer dans la réglementation
- Agencer et dimensionner son atelier
- Choisir les bons matériaux de construction pour l'aménagement intérieur
- Identifier les fluides et les gérer
- Choisir son matériel en fonction de son activité
- Confronter les acquis avec une visite d'atelier (45 min du Mée)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Producteurs laitiers fermiers et artisans, porteurs de projets à l'aube de leur démarrage en atelier de fabrication laitière fermière.
- Pré requis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, exposé, étude de cas en collectif, commentaire et analyse, visite d'exploitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur agréé au guide Européen de bonnes pratiques d'hygiène en production de fromages et de produits laitiers fermiers et artisans



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Jeudi 20 et vendredi 21 janvier 2022 - LE MEE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 42 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : 420 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Yann SIMON
06.07.35.02.74
yann.simon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Yann SIMON
Conseiller Technique Fromager

Patrick ANGLADE

Conseiller et formateur en Fromagerie
CFF Patrick ANGLADE



Sécuriser les stocks fourragers et acquérir de l'autonomie face aux aléas climatiques - Méteils d'hiver



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances pour choisir des espèces à implanter et à associer dans des méteils d'hiver adaptés

Appréhender l'intérêt des différentes espèces, les associations possibles, les dates d'implantation, les stades de récolte et modes de conservation



CONTENU

■ Acquérir les connaissances pour choisir les espèces les mieux adaptées en Ile-de-France pour l'implantation de méteils d'hiver : bases botaniques des différentes espèces adaptées, intérêt zootechnique des espèces retenues, règles agronomiques à respecter pour l'implantation de chaque espèce

■ Créer des mélanges et mettre en place des méteils : échange participatif sur des cas concrets de constitution de mélanges



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Éleveurs bovins, ovins et caprins de région Ile-de-France

■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Présentation théorique sur les bases botaniques de connaissance des espèces, cas concret, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur expert en triage et en semences fourragères



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour

■ Modalités : Formation collective

■ Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)

Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Tessa BERGOUNHON

06.86.49.96.13

tessa.bergounhon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Pierre GAYRAUD

Expert en triage et en semences fourragères – Société Michel SEED



Éleveurs bovins lait : optimiser la gestion technique et économique de l'exploitation



OBJECTIFS

Connaître les principes de la gestion technique et économique de l'exploitation



CONTENU

- Appréhender la gestion technique du troupeau
- Comprendre et maîtriser la gestion technico-économique de l'alimentation
- Analyser les résultats laiterie et la Marge Brute



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Éleveurs bovins lait
- Prérequis : Être au contrôle laitier



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges sur les résultats moyens de la campagne présentée, questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec un thème différent d'une session à l'autre



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Yann SIMON
01.64.79.30.51
yann.simon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Yann SIMON - Chargé de mission à la
Chambre d'agriculture de Région
Île-de-France



Voir aussi : Formation Interbev : Evaluation en vif et en carcasse des bovins, pour les éleveurs et les acheteurs

Engraissement et formation de persillé

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Comprendre le dépôt des différents gras des vaches en finition
Déterminer l'intérêt économique d'une production de viande bovine persillée selon les acteurs de l'aval avec lesquels il travaille



CONTENU

■ Situer le produit dans le contexte consommation actuel
■ Comprendre l'impact économique et les bases théoriques sur les types de gras d'une carcasse, ainsi que les facteurs de variation et gestion du gras



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Éleveurs bovins, ovins et caprins de région Ile-de-France
■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Présentation théorique sur les bases botaniques de connaissance des espèces, cas concret, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec un thème différent d'une session à l'autre



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour
■ Modalités : Formation collective
■ Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

■ Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

■ Taux de satisfaction des stagiaires



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Tessa BERGOUNHON
06.86.49.96.13
tessa.bergounhon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Tessa BOURGOUNHON
Chargée d'étude filières à la CARIDF
Julie DUMONT
Référente technico économique élevage à la CARIDF
Jérémy DOUHAY
Chargé d'étude en élevage bovin allaitant à la CARIDF
Thierry GIBILARO
Directeur Interbev
Sylvain PENOT et Christine DUMAREST
Conseillers élevage à la CARIDF



Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)

L'Outil d'Aide à la Décision pour prévoir les stades et les risques maladies de vos blés tendres et durs



REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ



UNE OFFRE COMPLÈTE ACCESSIBLE 24H/24

Un tableau de bord avec l'état de vos parcelles actualisé en temps réel accessible en permanence depuis votre tablette et/ou PC.

La réception bihebdomadaire par mail d'une synthèse des prévisions et des recommandations.

Des alertes SMS en cas de recommandation de traitement.

UN ABONNEMENT ANNUEL ADAPTÉ À VOS BESOINS

Une unique interface : Optiprotect est un module intégré à MesParcelles.

Pour les non-abonnés MesParcelles vous bénéficiez d'un accès limité au module Optiprotect.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Un conseiller à votre écoute qui vous aiguille sur les choix de produit et la juste dose.



SECURISER VOTRE PRISE DE DECISION

Optiprotect fonctionne grâce à des modèles testés et fiables, fournis par ARVALIS - Institut du végétal.



SECURISER VOS MARGES

Optimisez le rendement **+2q/ha**
Réduisez l'utilisation de produits phytosanitaires **-0,15IFT**

* En moyenne sur 7 ans selon les résultats d'ARVALIS - Institut du végétal.



SÉCURISEZ-VOUS AVEC UN OUTIL FACILE À UTILISER

Pour chaque parcelle, le stade en cours est modélisé par un pictogramme et des curseurs évoluent dans le temps du vert au rouge en fonction du risque maladie.



COMMENT FONCTIONNE L'OUTIL ?

À partir de vos données parcellaires :

- Variété
- Date de semis
- Travail du sol
- Localisation
- Type de sol
- Précédent de culture

et de données climatiques locales fréquentielles, réelles et prévisionnelles à 7 jours (pluviométrie à la parcelle).

Optiprotect vous indique :

- les dates d'apparition des 6 stades clés de vos blés (épi 1cm, 1 nœud, 2 nœuds, dernière feuille ligulée, épiaison, floraison)
- l'évolution du risque pour les principales maladies.



PIÉTIN ROUILLE SEPTORIOSE ROUILLE FUSARIOSE
VERSE JAUNE BRUNE



Dates d'observation au champ



Dates de traitement préconisées

AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE



Corinne BURDILLAT
Conseillère OptiProtect
Tél. : 01 64 79 30 75
Mail : Corinne.Burdillat@idf.chambagri.fr

Caprins laitiers fromagers : améliorer la gestion technique et économique de l'exploitation



OBJECTIFS

Améliorer de manière continue et collective des aspects techniques mais aussi économiques de l'exploitation



CONTENU

- Comparer différentes exploitations pour dégager des pistes d'amélioration (technique puis économique)
- Connaître et comprendre l'affouragement en vert pour réduire son coût alimentaire
- Comprendre et répondre à la réglementation IPG
- Maîtriser les risques sanitaires en transformation laitière fermière
- S'ouvrir à une autre gestion de l'élevage par une visite d'exploitation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Éleveurs caprins
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges, questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec présentation de résultats (techniques, production, reproduction, etc.)



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : À déterminer
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Voir aussi : Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes

Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Alain TONNELIER
06.86.49.96.18
alain.tonnellier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Yann SIMON - Chargé de mission à la
Chambre d'agriculture de Région
Île-de-France



Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes



OBJECTIFS

Progresser techniquement sur l'élevage des chevrettes



CONTENU

- Remplacer les chèvres de réforme, tout en améliorant la production laitière du cheptel par la sélection des parents
- Maintenir un effectif stable ou augmenter le cheptel
- Améliorer l'élevage des chevrettes à différentes étapes de leurs vies : durant la phase d'allaitement, durant la phase de sevrage, du sevrage à la saillie, de la saillie à la mise bas



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Éleveurs et salariés des élevages caprins laitiers
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges, questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec plusieurs intervenants selon les sujets abordés : élevage, bâtiment, etc.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : À déterminer
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Alain TONNELIER
06.86.49.96.18
alain.tonnellier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Alain TONNELIER - Conseiller caprins
Guillaume DURAND - Conseiller bâtiment



Voir aussi : Caprins laitiers fromagers : améliorer la gestion technique et économique de l'exploitation

Les pathologies caprines



OBJECTIFS

Approfondir les connaissances sur les principales pathologies rencontrées en élevage caprin
Réduire l'utilisation des antibiotiques
Améliorer l'état sanitaire de(s) troupeau(x)



CONTENU

Gérer les pathologies (le colostrum et la santé des jeunes, l'intérêt des vaccins)
Connaître les principales pathologies des adultes
Contrôler le parasitisme (méthodes « traditionnelles » et méthodes « alternatives »)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs de caprins et futurs éleveurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges de pratiques et d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur vétérinaire spécialisé dans les pathologies caprines et chercheur au sein de l'OMACAP (Observatoire et des outils pour la gestion des maladies caprines)



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Alain TONNELIER
06.86.49.96.18
alain.tonnellier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Nicolas EHRHARDT
GDS Poitou-Charentes, vétérinaire et animateur de l'OMACAP



Voir aussi : Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes

Amélioration de la gestion technique et économique de l'exploitation

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Identifier les perspectives d'amélioration de son exploitation en se comparant aux données techniques et économiques

Maîtriser le parasitisme sur son exploitation par la mise en place de protocole de coproscopie

S'informer sur la thématique de biosécurité adaptée aux élevages caprins

Gérer les périodes de canicule : autonomie fourragère de l'exploitation et ambiance de bâtiment



CONTENU

Comprendre et maîtriser ses coûts de production, identifier les marges de progression de son exploitation

S'ouvrir à un autre mode d'élevage

Maîtriser le parasitisme sur son exploitation par la mise en place de protocole de coproscopie.

Sensibilisation à la biosécurité.

Prévoir les périodes de canicules



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs et salariés caprins de la région Ile-de-France

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, support Power point, discussions et échanges, questionnaires sur les protocoles de coproscopie, visite de l'élevage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec plusieurs intervenants selon les sujets abordés : élevage, bâtiment, etc.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



7.8/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Alain TONNELIER

06.86.49.96.18

alain.tonnellier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Alain TONNELIER – Conseiller caprins

Catherine HARDY – Gérante de l'élevage de l'enclos des Chevrettes

Ahcène BOUKAIBA – Vétérinaire sanitaire

Julie Dumont – Conseillère technico-éco



Voir aussi : Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes

Raisonner la gestion technique et économique de son exploitation ovine



OBJECTIFS

- Dégager des pistes d'améliorations techniques en se comparant avec les données régionales
- Analyser ses coûts de productions
- Comprendre et répondre à la réglementation IPG
- Maîtriser la gestion sanitaire du troupeau : le parasitisme
- Développer une prestation annexe : l'Eco pâturage



CONTENU

- Comprendre et maîtriser ses coûts de production, identifier les marges de progression de son exploitation
- Appréhender la gestion de l'identification pour répondre à la réglementation en vigueur
- Être conscient des problèmes de parasitisme. Acquérir les méthodes de lutttes contre les parasites du troupeau ovin
- Acquérir les méthodes de l'éco-pâturage pour créer une activité de diversification afin d'améliorer ses revenus
- S'imprégner du fonctionnement d'un éco-pâturage mixte



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Éleveurs et salariés des élevages ovins
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges, questions réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec un thème constamment renouvelé selon les problématiques des éleveurs



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN
pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Ahcène BOUKAIBA
06.86.49.96.20
ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Véronique ACHIN – Responsable de l'identification animale - CARDIF
Philippe FEUGERE – Président de la Société Plein environnement
Stéphanie ROCHE – Gérante de l'élevage des Fourches
Ahcène BOUKAIBA – Vétérinaire et conseiller ovin – CARIDF
Julie DUMONT – Conseillère technico-économique - CARIDF



Voir aussi : Raisonner sa charge de mécanisation en croisant la technique économique et fiscale

Biosécurité dans les élevages de porcs



OBJECTIFS

- Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la peste porcine africaine
- Savoir concevoir et de gérer un plan de biosécurité
- Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène



CONTENU

- Mettre en exécution le plan de Biosécurité de protection contre la PPA et maîtriser les techniques de protection sanitaire
- Réagir en cas de problèmes pathologiques (PPA et plan d'éradication, les mesures correctives)
- Rédiger un protocole de nettoyage et de désinfection adapté à chaque élevage ainsi qu'un plan de protection externe et un plan de circulation pour chaque élevage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Éleveurs de suidés à titre principal ou secondaire
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation répond à l'obligation de suivi d'une formation à la gestion du plan de biosécurité en exploitation et aux bonnes pratiques d'hygiène pour une personne de l'exploitation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  7.8/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Ahcène BOUKAIBA
06.86.49.96.20
ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Ahcène BOUKAIBA
Vétérinaire et conseiller avicole de la
Chambre d'agriculture de Région
Ile-de-France



Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)

L'IMAGERIE SATELLITE
AU SERVICE DE

L'AGRICULTURE
DE PRÉCISION



COLZA

Déterminer précisément
les besoins de vos colzas



BLÉ

Optimiser les apports de
fin de cycle pour combiner
rendement et qualité

COMMENT ÇA MARCHE ?

COLZA

Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril

Prise de commande

Mesure biomasse
entrée d'hiver

Mesure biomasse
sortie d'hiver

Dose d'azote et modulation

BLÉ

Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril

Prise de commande

Mesure biomasse
et azote absorbé

Dose d'azote et
modulation
dernière feuille

CONTACTEZ-NOUS !



Votre conseiller de secteur



Service AGRONOMIE / 01.64.79.30.75



agronomie@idf.chambagri.fr



Maîtriser l'hygiène dans un atelier de production des œufs

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Etre capable de maîtriser la qualité et la sécurité sanitaire des œufs
Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène dans toutes les étapes de production, de collecte à l'expédition des œufs



CONTENU

- Connaître le contexte réglementaire de production et commercialisation des œufs, maîtriser la qualité de l'œuf
- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène dans la manipulation des œufs
- Collecte, réception et tri des œufs
- Mirage, calibrage, marquage et conditionnement des œufs
- Stockage et expédition



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport de connaissances, quizz, film, démonstration, ateliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

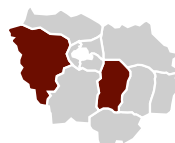
NOTRE +

Une formation riche en intervenants avec des apports pratiques applicables directement sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Mercredi 2 février 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
Mercredi 16 mars 2022 - LE CHESNAY (78)
Mercredi 23 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)



- Tarifs :
Tarif Vivea : 21 € (Voir page 118 pour les possibilités de prises en charges financières)
Tarif autre public : 210 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)

Voir aussi : HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale

Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Thomas VENETIS
06 87 60 52 37
thomas.venetis@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
VENETIS Thomas
Conseiller expert qualité,
transformation à la ferme
Chambre d'agriculture de
Région Ile-de-France



Aménager son parcours en système avicole pour une performance optimale

NOUVEAUTÉ

OBJECTIFS

Avoir une vision précise des besoins de la poule, poulet
Concevoir un parcours arboré en prenant compte ces besoins, ainsi que les contraintes techniques, financières et de temps liées à l'implantation d'arbres

CONTENU

- Connaître les enjeux autour des parcours
- Apprendre l'utilité et la performance des parcours
- Concevoir son parcours arboré
- Mettre en oeuvre mon projet
- Financer mon projet
- Visite terrain : gérer les végétaux arborés, la prairie
- Visite terrain : valoriser les productions, les services

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs éleveurs ou futurs éleveurs de poules pondeuses ou poulets de chair, avec parcours
- Prérequis : Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Ecriture sur post-it des perceptions des uns et des autres, présentation visuelle et bandes sons (extrait d'émission radio), exposés, vidéos, résultats expérimentaux, témoignages, démonstration de prise en charge de plants et plantation, exercices de terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec des "pour actions" : propositions, solutions et plan biosécurité respectant les dernières dispositions réglementaires et visite d'exploitation.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Sixtine LE RASLE
06.43.26.43.28
sixtine.lerasle@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Philippe GUILLET - Consultant Bois Bocage Agroforesterie - CA Pays de la Loire
Jean-Charles VICET - Conseiller Agroforestier - CA Pays de la Loire
Valentin VERRET - Chargé de mission Agroforesterie et Sols Vivants en Ile-de-France - Agrof'ile
François QUAGNEAUX - Conseiller forestier et agroforestier - CARIDF
Sixtine LE RASLE - Chargée d'études Biodiversité - CARIDF



Voir aussi : Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir

La biosécurité dans mon élevage avicole fermier



OBJECTIFS

Prendre conscience de l'importance de la prévention de l'influenza aviaire et comprendre les risques liés à la propagation du virus

Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité

Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène et de rédiger un protocole sanitaire



CONTENU

■ Connaître les bases scientifiques de l'influenza aviaire : caractéristiques du virus, résistances du virus, vecteurs de diffusion, etc.

■ Appréhender les nouvelles mesures d'hygiène prévues dans l'arrêté du 8 février 2016 : séparation des unités de production, circulation des personnes et des véhicules, conduite en bande unique dans les unités de production, épandage des fumiers, lisiers et fientes, etc.

■ Comprendre le plan de biosécurité : son organisation, les documents à conserver et à mettre à jour, les enregistrements à réaliser (traçabilité) et le plan de nettoyage et de désinfection



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Éleveurs de volailles élevées en plein air (poules pondeuses et volailles de chair)

■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Apport de connaissances, quizz, film, démonstration, études de cas, ateliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Le formateur est conseiller technique spécialisé sur les élevages de volailles, capable d'assurer suite à la formation un suivi sur le terrain de chaque stagiaire



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour

■ Modalités : Formation collective

■ Dates et lieux :

Lundi 21 février 2022 - GALLUIS (78)

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

■ Taux de satisfaction des stagiaires  7.8/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Ahcène BOUKAÏBA

06.86.49.96.20

ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Ahcène BOUKAÏBA

Vétérinaire et conseiller avicole
de la Chambre d'agriculture de
Région Ile-de-France



Voir aussi : HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale

Étude de cas de mise en place du plan biosécurité en élevage de volailles



OBJECTIFS

Approfondir et développer votre expertise sur le plan biosécurité



CONTENU

- Connaître les nouvelles évolutions réglementaires du plan biosécurité
- Connaître les fiches d'évaluation ainsi que la fiche de contrôle de la DDP
- Retenir les bonnes méthodes pour la mise en place d'un plan biosécurité
- Trouver les meilleures solutions pour son élevage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Aviculteurs spécialisés en volailles fermières
- Prérequis : Avoir participé à une formation biosécurité en élevage de volailles



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Distribution de supports et visite de l'élevage de volailles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec des "pour actions" : propositions, solutions et plan biosécurité respectant les dernières dispositions réglementaires et visite d'exploitation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



- Pôle Formation
- Maï CHAPELIN
- 01.39.23.42.38
- mai.chapelin@idf.chambagri.fr
- Responsable(s) de formation
- Ahcène BOUKAIBA
- 06.86.49.96.20
- ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr
- Intervenant(s)
- Ahcène BOUKAIBA
- Vétérinaire et conseiller avicole de la
- Chambre d'agriculture de Région
- Ile-de-France
- Pierre-Nicolas GRISEL
- Ingénieur agricole et aviculteur BIO
- Département de l'Essonne
- M. Philippe BRARD
- Aviculteur (volailles fermières)
- Département du Val d'Oise



Voir aussi : Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir

Élevage de volailles et fabrication d'aliments à la ferme : aspects technico-économiques



OBJECTIFS

Concevoir un élevage de volailles axé sur la fabrication d'aliments à la ferme
Savoir évaluer la rentabilité de l'entreprise



CONTENU

- Savoir articuler l'organisation de son travail entre les différents postes (élevage, fabrication d'aliments à la ferme, production de la matière première)
- Être capable de pouvoir aller vers la diversification (élevages d'autres souches de volailles, présentation de la race gâtinaise)
- Savoir évaluer la pérennité de son élevage grâce aux critères et aux références technico-économiques (focus en élevage avicole : comparaison des résultats économiques des différentes alimentations)
- Connaître la valeur alimentaire des productions consommables en aviculture et les différentes formules alimentaires
- Être capable de fabriquer l'aliment à partir des matières premières de l'exploitation (présentation du fonctionnement et étapes de production de l'atelier de fabrication d'aliments à la ferme)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, visite d'exploitation

NOTRE +

Une formation riche en intervenants avec des apports pratiques applicables directement sur le terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !

Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Achène BOUKAIBA
06.86.49.96.20
achene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Hervé HARDY
Éleveur de volailles à Prunay sur
Essonne
Lise IA-LAURENT
Chargée de mission circuit court
MAISON DU PARC
Laurine NEUMANN
Chargée de mission appui
technico-économique à la Chambre
d'agriculture de Région Ile-de-France





1^{ère} MARQUE NATIONALE

DE VENTE DIRECTE ET D' ACCUEIL
A LA FERME

Une marque **largement reconnue**

8 000 agriculteurs en accueil et vente directe

5 000 points de vente et **1^{er}** réseau
français de distribution en vente directe

42 % des consommateurs connaissent
Bienvenue à la ferme

3 millions de français en sont clients

1 milliard d'euros de chiffre d'affaires

400 000 visites chaque mois sur
www.bienvenue-a-la-ferme.com

Le Cap des 100 fermes franciliennes dépassé !



**MANGEZ
VIVEZ
fermier**
VENTE DE
PRODUITS FERMIERS
ET ACCUEIL A LA FERME

UNE PRIORITÉ DONNÉE À VOTRE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

En permettant à chaque français d'accéder **simplement**
aux produits et prestations de vos fermes.

REJOIGNEZ LE RÉSEAU !

Adhésion et renseignements :
01 64 79 30 65
claire.masson@idf.chambagri.fr



Retrait des carcasses de volailles et/ou de lagomorphes impropres à la consommation humaine



OBJECTIFS

Connaître la réglementation en vigueur, les risques sanitaires en abattoir et les différents rôles et positionnement du personnel

Pouvoir réaliser le contrôle de l'information sur la chaîne alimentaire (ICA)

Pouvoir réaliser le contrôle à réception des animaux vivants

Pouvoir réaliser le contrôle poste mortem des carcasses et abats et au tri des sous-produits



CONTENU

■ Connaître la réglementation en vigueur (les risques sanitaires en abattoir, les différents rôles et positionnement du personnel)

■ Contrôler l'information sur la chaîne alimentaire (les modèles de support, critères et conduite à tenir en cas de critère d'alerte, notion d'enregistrement du contrôle, connaissance des modalités de l'évaluation du personnel)

■ Savoir réaliser le contrôle à réception des animaux vivants et le contrôle post mortem des carcasses et abats et au tri des sous-produits (bonnes pratiques d'hygiène, description des anomalies, les critères d'alertes en post-mortem)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles. Opérateurs effectuant le retrait sur chaîne, chefs d'équipe, opérateurs sur chaîne d'abattage de région Ile-de-France

■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Diaporamas alliant approche théorique, méthode pédagogique et discussion, méthodologie de contrôle à partir d'exemples concrets, évaluation écrite + évaluation photos

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation vous permet d'acquérir une qualification reconnue par le Ministère de l'Agriculture et les Services de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL)



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour

■ Modalités : Formation collective

■ Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Thomas VENETIS

06.87.60.52.37

thomas.venetis@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Jean-François GUINARD

Formateur AVIPOLE FORMATION,

habilité par le Ministère de

l'Agriculture

Voir aussi : Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir

Élevage de volailles fermières : plan de maîtrise sanitaire

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Acquérir les compétences pour concevoir et gérer le sanitaire aux seins des élevages de volailles fermières

Acquérir les compétences de maîtrise sanitaire de toutes les étapes au sein du plan de maîtrise sanitaire dans un abattoir de volailles fermières

Être capable de mettre en place les nouvelles mesures sanitaires déployées en élevage avicole et en atelier d'abattages de volailles fermières.



CONTENU

■ Être capable de mettre en place une gestion sanitaire de son atelier d'élevage de volailles

■ Être capable de mettre en place un plan de maîtrise sur l'atelier abattage de la ferme



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Éleveurs de volailles fermières

■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Visite d'élevage de Mathieu DANO et Matthieu BIRCKEL, plan de l'élevage pour exercice en groupe, paperboard pour la restitution, support individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation riche en intervenants avec des apports pratiques applicables directement sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour

■ Modalités : Formation collective

■ Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Voir aussi : Étude de cas de mise en place du plan biosécurité en élevage de volailles

Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Julie DUMONT

06.86.49.96.23

julie.dumont@idf.chambagri.fr

Ahcène BOUKAIBA

06.86.49.96.20

ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Ahcène BOUKAIBA – Vétérinaire et conseiller avicole – CARIDF

Laurine DEHAUDT – Responsable

qualité - CARIDF





ENVIRONNEMENT



ENVIRONNEMENT

GESTION ET STRATÉGIE

DIVERSIFICATION

COMMERCIALISATION

BATIMENT

Reconnaissance des pollinisateurs et auxiliaires de culture et aménagements favorables en grandes cultures



OBJECTIFS

- Connaître les insectes pollinisateurs et auxiliaires de culture, leur écologie et leur intérêt.
- Savoir identifier les pollinisateurs et auxiliaires de culture.
- Connaître les aménagements qui leur sont favorables.
- Être capable de se projeter sur son exploitation : quels aménagements et où ?



CONTENU

- Faire connaissance avec les pollinisateurs sauvages et les auxiliaires de culture
- Observer sur le terrain des pollinisateurs et auxiliaires - Techniques de capture
- Découvrir les aménagements favorables aux pollinisateurs et auxiliaires
- Comprendre l'importance des pollinisateurs pour l'agriculture
- Connaître les outils de financements et la réglementation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs en Grandes Cultures
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, études de cas, échanges et visite terrain, cartographie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec une seconde journée entière sur exploitation : avec observation réelle sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN
pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Sixtine LE RASLE
01.39.23.42.47 - 06.43.26.43.28
sixtine.lerasle@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Sixtine LE RASLE
Chargée de mission - CARIDF
Florent MULOT
Chargé de mission - Association
Hommes & Territoires



Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Connaître et favoriser les auxiliaires

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Connaître les différents auxiliaires de culture, leur écologie et leur intérêt,
Savoir identifier les auxiliaires de culture,
Connaître les aménagements favorables aux auxiliaires de cultures,
Être capable de se projeter sur son exploitation : quels aménagements et où?



CONTENU

- Identifier les besoins écologiques des auxiliaires pour permettre leur développement
- Être capable d'améliorer ses pratiques culturales pour favoriser les auxiliaires
- Observer les pratiques sur une parcelle
- Identifier les besoins écologiques des auxiliaires pour permettre leur développement
- Reconnaître les principaux insectes auxiliaires de la parcelle
- Être capable de diminuer les interventions à base de produits phytosanitaires



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Exploitants agricoles d'Ile-de-France, agriculteurs en reconduction d'engagement MAEC
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges d'expériences et visite de terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique en une seule journée avec après-midi sur exploitation : observation réelle sur le terrain bordure rencontrée.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)..



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Marlene MOITY
06.18.87.05.62
marlene.moity@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Marlene MOITY
Conseillère Biodiversité de la Chambre
d'agriculture de Région Ile-de-France

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

ENVIRONNEMENT

GESTION ET STRATÉGIE

DIVERSIFICATION

COMMERCIALISATION

BÂTIMENT

Luttez efficacement contre le varroa en apiculture



OBJECTIFS

- Connaître la biologie, le développement et l'impact du varroa sur les colonies d'abeilles.
- Savoir mesurer le niveau d'infestation de son rucher.
- Choisir une stratégie de lutte contre le varroa adaptée à son exploitation.
- Comprendre les comportements des abeilles résistantes à Varroa destructor.



CONTENU

- Maitriser la biologie et cycle de développement du varroa ainsi que les altérations physiques et physiologiques, la varroase, infections virales
- Comprendre les seuils d'infestation, les risques et les facteurs aggravants
- Comprendre la différence entre lutte conventionnelle et lutte biologique
- Adapter sa stratégie à ses pratiques
- Détecter et sélectionner les colonies VHS : pratique en laboratoire et jeux de rôle



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chefs d'exploitation agricole en Ile-de-France
- Prérequis : Connaissances solides en apiculture, apiculteur professionnel



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, exposés théoriques, pratique au rucher, pratique en laboratoire, bilan écrit et visite terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec un rendez-vous au rucher et une démonstration de matériels



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux : Mercredi 2 et jeudi 3 mars 2022 - LE CHESNAY (78)
- Tarifs :
 - Agriculteur contributeur VIVEA : 28 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 - Autre public : 434 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Candice LAROCHE
06.08.92.39.42
candice.laroche@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Candice LAROCHE - Chargée d'études apiculture - CARIDF
Gabrielle ALMECIJA - Apicultrice - Apinov

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Bordures de champs : définition, présentation, évaluation et conseil de gestion



OBJECTIFS

- Identifier une bordure de champs et comprendre ses enjeux agro-écologiques
- Évaluer son état agro-écologique via une typologie simplifiée
- Mettre en place une gestion qui sera adaptée pour chaque type de bordure



CONTENU

- Identifier une bordure de champs : définition, types de bordures et localisation
- Connaître les enjeux agro-écologiques des bordures de champs : intérêts pour la flore, les insectes, la faune
- Savoir évaluer l'état des bordures de champs : détermination simplifiée de l'état des bordures + présentation des outils.
- Évaluer l'état écologique des bordures de champs sur le terrain : utilisation de la typologie simplifiée, outil Eco bordure, mise en situation sur quelques bordures



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé, diaporama, quizz, guide flore et typologie GTNA

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation exhaustive et pratique tournée sur le conseil de gestion à appliquer en fonction de la bordure rencontrée



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



..... Pôle Formation
..... Maï CHAPELIN
..... 01.39.23.42.38
..... mai.chapelin@idf.chambagri.fr

..... Responsable(s) de formation
..... Marlène MOITY
..... 06.18.87.05.62
..... marlene.moity@idf.chambagri.fr
..... Sixtine LE RASLE
..... 06.43.26.43.28
..... sixtine.lerasle@idf.chambagri.fr

..... Intervenant(s)
..... Florent MULOT
..... Chargée de mission - ASSOCIATION
..... HOMMES ET TERRITOIRES



Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Nutrition des abeilles et stratégies de nourrissage



Formation labellisée
ECOPHYTO
par **vivea**



OBJECTIFS

Connaître les besoins nutritionnels fondamentaux de l'abeille.
Comprendre les liens de causalité entre environnement, nutrition et santé.
Savoir comment choisir un substitut nutritionnel ou un complément alimentaire.



CONTENU

- Comprendre la co-évolution des abeilles et des plantes à fleurs notamment l'anatomie, morphologie, mode de communication
- Comprendre les besoins nutritionnels d'une abeille en bonne santé (Sucres, protéines, acides aminés, micronutriments)
- Connaître la variabilité des besoins au cours du cycle de vie de l'abeille (Cycle de vie, carences alimentaires liées à l'environnement)
- Comprendre comment l'anthropisation et les changements climatiques affectent le régime alimentaire et l'état de santé de l'abeille



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chefs d'exploitation agricole en Ile-de-France
- Prérequis : Connaissances solides en apiculture, apiculteur professionnel



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, exposés théoriques, étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec un mix présentiel et à distance



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour + 1 heure à distance
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Vendredi 4 mars 2022 - LE CHESNAY (78)
Module à distance 1 heure : du 5 au 31 mars 2022
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 16 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 264 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



- Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr
- Responsable(s) de formation
Candice LAROCHE
06.08.92.39.42
candice.laroche@idf.chambagri.fr
- Intervenant(s)
Candice LAROCHE - Chargée d'études apiculture - CARIDF
Benjamin POIROT - Codirigeant d'Apinov, Docteur en Chimie



Certification environnementale



OBJECTIFS

- Connaître la procédure de Certification.
- Savoir manipuler les indicateurs de performance environnementale.
- Connaître les grilles d'audit du Ministère.
- Situer son exploitation au regard des différents niveaux de la Certification Environnementale.
- Savoir s'organiser sur son exploitation en vue d'un audit.



CONTENU

- Connaître la démarche HVE et s'appropriier les exigences du niveau 1
- Manipuler les indicateurs de performance environnementale
- Connaître les exigences du niveau 2 et les indicateurs du niveau 3
- Positionner son exploitation par rapport aux critères du niveau 3



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Échanges, diaporama, autodiagnostic et documents techniques, outil de calcul de la BGA, outil de calcul des IFT

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur des techniques d'écoute et de questionnement avec une visée très concrète.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  7.8/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Camille FERRAND
06.76.19.46.17
camille.ferrand@idf.chambagri.fr

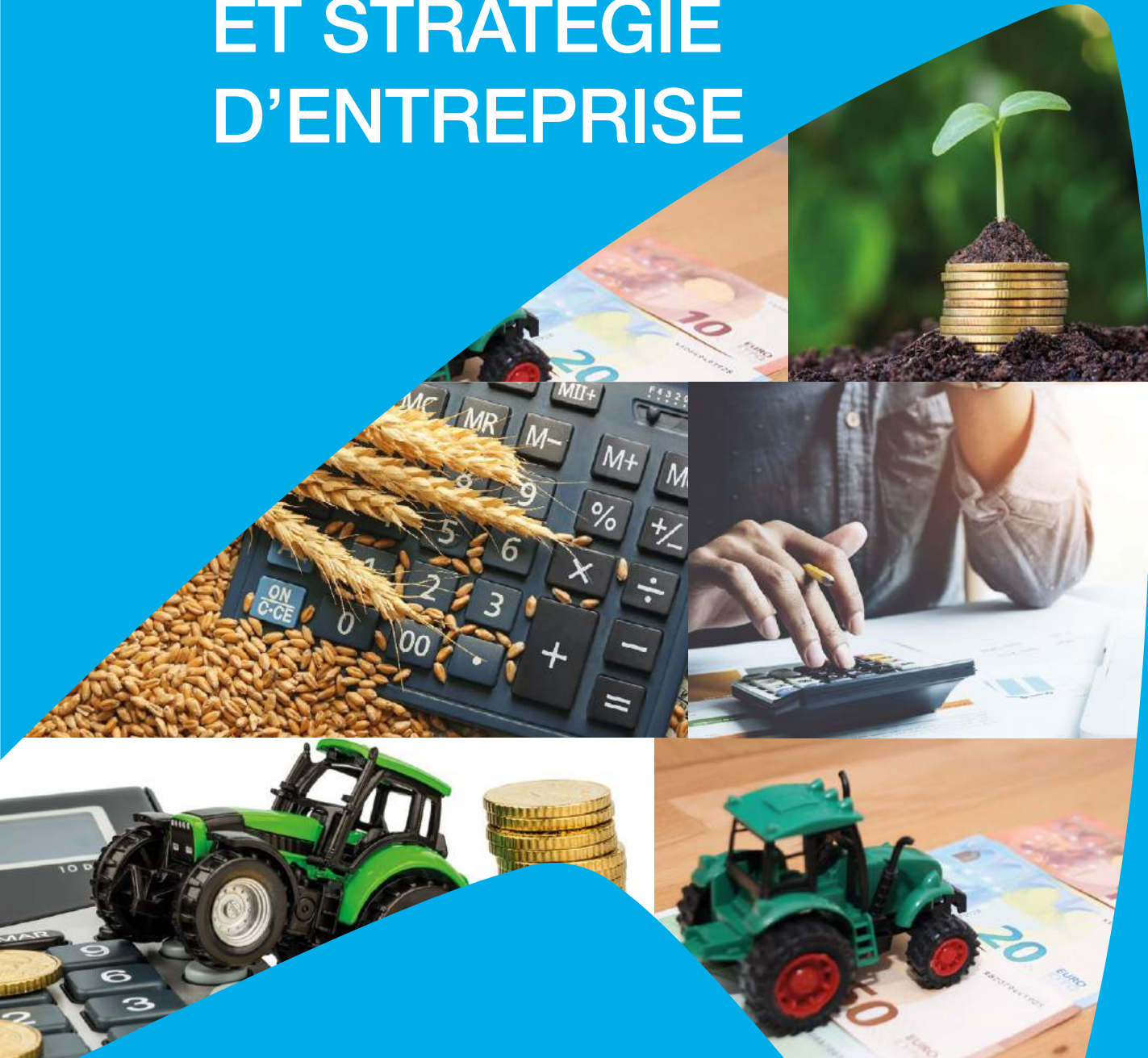
Intervenant(s)

Camille FERRAND

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !



GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE



GESTION ET
STRATÉGIE

DIVERSIFICATION

COMMERCIAL-
ISATION

BATIMENT

Prévention et secours civiques - niveau 1



OBJECTIFS

Apprendre les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime
Savoir évaluer le contexte de l'intervention et réagir en cas d'incident par étouffement



CONTENU

- Adopter les bonnes attitudes en cas d'accident par saignement et de perte de connaissance
- Être en capacité d'aider les victimes d'asphyxie et de malaise
- Savoir réagir avec efficacité en cas de traumatisme



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un intervenant spécialisé des sapeurs-pompiers



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN
pour recevoir l'information dès l'ouverture
de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord
de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités
de prises en charges financières).



Voir aussi : Entreprendre une diversification agricole :
de la réflexion à la réalisation !

Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Emmanuel GRIARD
06.07.53.03.17
emmanuel.griard@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

À déterminer



Le budget de trésorerie : un outil de pilotage pour votre entreprise



OBJECTIFS

- Passer d'un résultat comptable à la trésorerie
- Analyser son fond de roulement
- Réaliser un budget prévisionnel de trésorerie pour savoir faire face aux aléas



CONTENU

- Comprendre et savoir analyser les indicateurs pour bien gérer sa trésorerie notamment le résultat comptable, la différence entre l'EBE et l'excédent de trésorerie
- Savoir calculer ses équilibres financiers et déterminer un fond de roulement
- Être capable d'anticiper et d'utiliser sa trésorerie comme un élément de gestion de son entreprise : savoir établir un compte prévisionnel et un budget de trésorerie



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges et exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui aborde tous les cas de figure et vous donne les clés de la réussite pour surmonter les aléas



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Voir aussi : Raisonner sa charge de mécanisation en croisant la technique économique et fiscale



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Alice CLIQUET
06.72.76.07.41
alice.cliquet@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
À déterminer

Capitaliser sur les richesses du travail en famille pour dépasser les “délicatesses”



OBJECTIFS

Savoir évaluer le niveau actuel de communication dans la ferme
Identifier les sources de conflits récurrents et repérer les clés de conciliation Travail/Famille



CONTENU

- Assimiler les spécificités des relations familiales dans le cadre professionnel
- Analyser et interpréter les conséquences du travail en famille
- Savoir mettre en pratique l'écoute active, le questionnement et la communication positive
- Identifier ses valeurs professionnelles et les hiérarchiser



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs travaillant en famille
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, travail en groupe et échanges d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION


- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur des techniques d'écoute et de questionnement avec une visée très concrète



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Adèle MAURY
06.26.36.71.50
adele.maury@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Cécile FOISSEY
Médiatrice et coach de la Chambre d'agriculture de Haute-Marne



Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !

Analyse de la gestion de votre exploitation



OBJECTIFS

- Être informé de l'actualité en gestion et au sein de sa région
- Savoir gérer ses comptes courants associés
- Analyser la résilience de son exploitation
- Analyser des produits et charges d'exploitation



CONTENU

- Être informé de l'actualité en gestion et au sein de sa région
- Être capable d'analyser la rentabilité de son exploitation
- Identifier les forces, les faiblesses et les marges de manoeuvre des produits et charges de l'exploitation:
 - Analyse des marges brutes et comparaison au groupe
 - Analyse des charges de mécanisation et comparaison au groupe



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, powerpoint, post-it, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui aborde tous les cas de figure et vous donne les clés de la réussite pour surmonter les aléas



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  7.8/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Alice CLIQUET
06.72.76.07.41
alice.cliquet@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Pierre-Jean MOIA - Conseiller de gestion
Thierry MULOT - Conseiller Grandes Cultures



Voir aussi : Raisonner sa charge de mécanisation en croisant la technique économique et fiscale

Manager ses salariés avec Leadership

OBJECTIFS

- Connaître et mettre en pratique les outils indispensables du manager
- Gagner confiance et autorité dans sa posture de manager
- Savoir développer le potentiel de ses salariés pour plus de performance
- Apprendre à gérer les conflits

CONTENU

- Identifier son style de management et les incidences sur son équipe
- Engager et fidéliser son équipe
- Savoir communiquer avec ses salariés et les valoriser
- Savoir communiquer avec ses salariés et les recadrer
- Mettre en place des rituels managériaux
- Résoudre des situations problématiques avec ses salariés

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs travaillant en famille
- Prérequis : Accès internet, avoir des bases en informatique (visionner une vidéo et répondre à un questionnaire en ligne)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table / échanges Auto-évaluation
- Grille individuelle sur la vision stratégique de son entreprise
- Écoute active / Entraînement en sous groupe
- Élaboration d'un plan individuel, jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Apprendre à manager ses salariés en acquérant la bonne posture et les outils adéquats



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 journée
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Fatna KHENAFU
07.76.17.12.92
fatna.khenafou@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Fatna KHENAFU
Responsable du pôle formation-coaching
CARIDF

Voir aussi : Gestion du temps : les clefs pour gagner en efficacité

S'adapter aux exigences du référentiel global GAP



OBJECTIFS

Connaître et comprendre les principes du cahier des charges Global GAP version 5.2
Adapter l'organisation de son entreprise pour répondre aux exigences du référentiel
Être capable de réaliser un audit interne du référentiel.



CONTENU

- S'adapter au contexte social, réglementaire et technique : Pourquoi se faire certifier?
- Comprendre les principes du référentiel Global GAP version 5.2
- Appliquer les exigences du référentiel Global GAP



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporama, exercices de découverte, paperboard, quizz, QCM

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui aborde tous les cas de figure et vous donne les clés de la réussite.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Camille FERRAND
06.76.19.46.17
camille.ferrand@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Alexia DESSEMOND
Centre technique Interprofessionnel
des Fruits et Légumes

Voir aussi : Entreprendre une diversification agricole : de la réflexion à la réalisation !

Gestion du temps : les clefs pour gagner en efficacité



OBJECTIFS

Clarifier sa relation au temps
Gérer ses activités et ses priorités



CONTENU

Comprendre la nature et les enjeux de la gestion du temps



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, séquence de travail en individuel puis échange et travail en plénière. Exercices individuels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION


Questionnaire d'évaluation

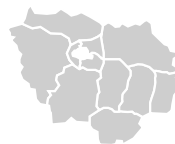
NOTRE +

Une formation tournée sur des techniques d'écoute et de questionnement avec une visée très concrète



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN
pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord
de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités
de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Adèle MAURY
06.26.36.71.50
adele.maury@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Adèle MAURY
06.26.36.71.50
adele.maury@idf.chambagri.fr

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !

Seuil de commercialisation : calculer les seuils pour piloter en conjoncture



OBJECTIFS

Acquérir une méthode pour calculer les seuils de commercialisation

Utiliser le support «assolement et stratégie 2020»

Appliquer pour une production à partir des charges opérationnelles et des charges de structures

Valoriser mes seuils de commercialisation : comparaison à des repères, analyses collectives

Comprendre la matrice gain et réaliser un autodiagnostic global de son entreprise par un diagramme SWOT



CONTENU

Comprendre les notions d'indicateurs de gestion sur les 3 aspects : rentabilité, structure financière et trésorerie

Apprendre le vocabulaire de gestion qui sera utilisé au cours de la formation ; coût de production : prix de revient/prix d'équilibre ou seuil de rentabilité

Calculer le coût de production, le prix de revient et seuil de commercialisation

Utiliser le seuil de commercialisation dans la gestion de l'exploitation

Savoir prendre une décision de mise en marché après récolte en fonction de la solidité financière de son entreprise et de sa capacité de résistance aux aléas financiers en utilisant les outils de matrice de gain et seuil de rentabilité



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Outils d'aide à la décision, séquence de travail en individuel SWOT, puis échange et travail en plénière, exercices individuels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui aborde tous les cas de figure et vous donne les clés de la réussite.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pierre-Jean MOIA

06.72.76.07.42

pierrejean.moia@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Pierre-Jean MOIA

Conseiller de gestion – CARIDF

François JEAN PRETRE

Conseiller de gestion – AS 77

Voir aussi : Budget de trésorerie

Formation juridique



OBJECTIFS

Appliquer le statut du fermage sur son exploitation en ayant les bases juridiques.

Etre capable de choisir le bon régime matrimonial.

Choisir entre forme sociétaire et individuelle, ce qui semble le plus adéquat au contexte fiscal, financier et économique de l'exploitation.



CONTENU

■ Comment appliquer le statut du fermage sur son exploitation avec les bases juridiques

■ Pouvoir choisir le bon régime matrimonial

■ Choisir entre forme sociétaire et individuelle, ce qui semble le plus adéquat au contexte fiscal, financier et économique de l'exploitation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole

■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices

NOTRE +

Un intervenant juriste spécialiste du secteur agricole.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour

■ Modalités : Formation collective

■ Dates et lieux :

Jeudi 10 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 416 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Blandine QUENTIN

06.09.16.87.45

blandine.quentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Frédérique MILLOT - Chargée de

mission juridique à la Chambre

d'agriculture de Région Ile-de-France



Voir aussi : Budget de trésorerie

Formation comptabilité gestion

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS

Être capable d'utiliser les éléments comptables pour faire une analyse de gestion à partir d'indicateurs de rentabilité, de trésorerie et de sa structure financière.

Pratiquer la gestion de trésorerie sur un cas concret: la réalisation de son PDE, pièce indispensable pour le dossier installation.



CONTENU

Utiliser les éléments comptables pour faire une analyse de gestion à partir d'indicateurs de rentabilité, de trésorerie et de sa structure financière

Pratiquer la gestion de trésorerie sur un cas concret : réalisation de son PE, PDE, pièce indispensable pour le dossier d'installation

Monter son dossier d'installation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un intervenant juriste spécialiste du secteur agricole



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Lundi 14 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 416 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Blandine QUENTIN

06.09.16.87.45

blandine.quentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Pierre-Jean MOIA, Conseiller de gestion
Chambre d'agriculture de Région

Ile-de-France

Alice CLIQUET, Conseillère de gestion
Chambre d'agriculture de Région

Ile-de-France

Voir aussi : Entreprendre une diversification agricole : de la réflexion à la réalisation !

GESTION ET STRATÉGIE

DIVERSIFICATION

COMMERCIALISATION

BÂTIMENT

Formation fiscalité



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les différentes étapes de la vie en société
Comprendre l'implication des choix fiscaux sur le foncier, l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, la TVA



CONTENU

■ Identifier et expliquer les différents choix possibles pour son exploitation en fonction des conséquences fiscales (impôts sur le revenu, impôts sur les sociétés, assujettissement à la TVA et conséquences, mode de commercialisation de la production et conséquences fiscales)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole
■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices, atelier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très détaillée qui aborde point par point la fiscalité



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Vendredi 11 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 208 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Blandine QUENTIN
06.09.16.87.45
blandine.quentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Françoise BOUDERLIQUE - AS77





DIVERSIFICATION



DIVERSIFICATION

COMMERCIAL-
ISATION

BÂTIMENT

Entreprendre une diversification agricole : de la réflexion à la réalisation !



OBJECTIFS

Pouvoir déterminer une activité de diversification complémentaire adaptée à sa stratégie d'entreprise
Savoir identifier les étapes clés pour mettre en oeuvre un projet de diversification
S'approprier les outils mis à disposition dans le classeur « stagiaire » et les utiliser



CONTENU

- Savoir clarifier ses objectifs personnels, étudier son environnement
- Connaître la réglementation fiscale et juridique à prendre en compte pour un projet de diversification sur son exploitation, connaître les innovations technologiques pour gérer sa diversification
- S'approprier l'outil Padlet, évaluer les acquis et repérer les pistes de suivi
- S'approprier les données incontournables à la diversification à partir de témoignages vidéo
- Discerner les différents modes de commercialisation, identifier les circuits de commercialisation, étudier son marché
- Mettre en place une stratégie commerciale et marketing adaptée, communiquer sur son projet, évaluer la faisabilité du projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chef d'exploitation et public particulier non agricole en Ile-de-France
- Prérequis : Avoir comme projet de diversifier une exploitation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, diaporama, grille de travail, quizz, mise en situation, exercices

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation innovante avec des journées collectives, des visites d'exploitations et des séquences à distance avec une mise à disposition de ressources digitales



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours de formation collective
- + Séquences de formation à distance
- + RDV individuel sur l'exploitation
- Modalités : Formation collective mixte digitale, séquences à distance et rendez-vous individuel
- Dates et lieux : Lundi 14 mars et lundi 21 mars 2022 + 1h à distance à réaliser entre le 16 et le 20 mars + 3h en rendez-vous individuel sur l'exploitation à MAGNANVILLE (78) / Mardi 15 mars et mardi 22 mars 2022 + 1h à distance à réaliser entre le 16 et le 20 mars + 3h en rendez-vous individuel sur l'exploitation à LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs : Agriculteur contributeur VIVEA : 37 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 713,50 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Tessa BERGOUNHON
06.86.49.96.13

Intervenant(s)

Tessa BERGOUNHON - Conseillère
Diversification et animatrice filières -
Chambre d'agriculture de Région
Ile-de-France

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !

CIVES : optimisez le déroulement d'un chantier d'ensilage du champ au silo



OBJECTIFS

Transmettre l'ensemble des informations technico-économiques permettant à un exploitant agricole de réaliser un chantier d'ensilage dans les meilleures conditions.

Aborder les aspects de réglementation et de sécurité. Acquérir une méthode pour calculer les seuils de commercialisation



CONTENU

- Panorama de la méthanisation en Région Ile de France et mise en perspective de la formation
- Itinéraire technique d'un chantier d'ensilage : du champ au silo
- Acceptabilité des Cives d'hiver et protection des animaux durant les chantiers de récolte
- Leviers d'optimisation des coûts d'un chantier d'ensilage
- Organisation un chantier en toute sécurité
- Atelier de mise en situation d'organisation d'un chantier de récolte théorique
- Méthode de stockage et optimisation de la conservation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs méthaniseurs en fonctionnement ou en cours de développement sur le territoire francilien
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire écrit et oral, tour de table, vidéo pédagogique, démonstration de bonne pratiques, témoignages

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Être formés sur l'ensemble des dimensions d'un chantier d'ensilage, du champ au silo



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Mercredi 16 et vendredi 18 février 2022
LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 31,50 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 336 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Julien TOLO
07.54.38.85.48
julien.tolo@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF
Julien TOLO Conseiller Energie -
Service Economie Filières / CARIDF

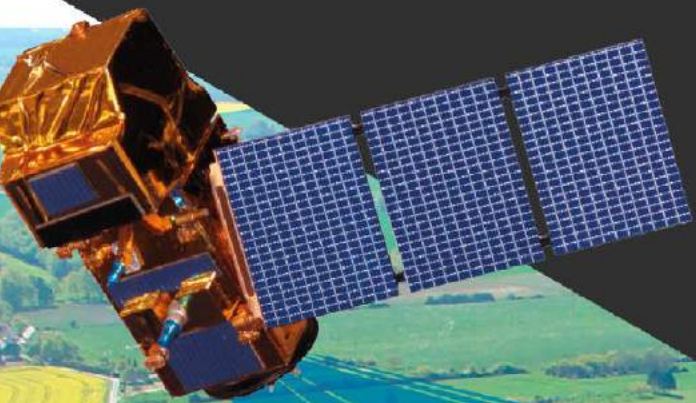


Voir aussi : Stockage des grains à la ferme

Mes
sat'images

PILOTAGE DE L'AZOTE

CONSEIL PAR SATELLITE



Calcul de la biomasse

Estimation de la quantité
d'azote déjà absorbée par
la culture

Détermination de la
dose totale prévisionnelle
d'azote à apporter





COMMERCIALISATION



COMMERCIALISATION

BATIMENT

Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !



OBJECTIFS

Argumenter en tant que « porte-parole » de l'agriculture (se conforter, se sécuriser dans sa légitimité)
Acquérir quelques clés de gestion des discours « à charge » pour favoriser les dialogues constructifs avec le grand public



CONTENU

- Comprendre la nature et les enjeux de la communication (détermination des éléments clefs d'une bonne communication et identifier les freins possibles)
- Comprendre son interlocuteur et adapter sa posture (focus sur le récepteur de sa communication)
- S'exprimer, s'affirmer (les types, natures et construction d'un argumentaire)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Avoir envie de se « confronter » positivement et répondre aux questions posées par les consommateurs franciliens



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très pratique avec des exercices verbaux et la construction d'argumentaires directement utilisables



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Adèle MAURY
06.26.36.71.50
adele.maury@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Cyrécé MILLAN
Formatrice IFOCAP (Formations des acteurs du monde agricole et rural)



Voir aussi : Communiquer positivement avec INSTAGRAM

Communiquer positivement avec le Réseau Social INSTAGRAM



OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux préalables à la communication sur instagram
Définir sa propre stratégie de communication et créer son compte pour développer sa clientèle, ou pour s'appuyer sur une communauté



CONTENU

- Appréhender les enjeux de la communication Instagram et acquérir les fondamentaux de cette communication
- Cerner les clés d'une communication Instagram réussie par l'analyse de comptes à succès inspirants
- Définir sa propre stratégie de communication : thèmes, photos, messages, identité



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très pratique avec des techniques de vente adaptées selon les besoins, les configurations de magasin et les produits



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Adèle MAURY
06.26.36.71.50
adele.maury@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Adèle MAURY
Pauline LE BOUNOT

Voir aussi : Réglementation et hygiène en magasin

Apprendre à utiliser efficacement Facebook



OBJECTIFS

- Appréhender et comprendre l'utilisation de Facebook
- Développer sa communauté
- Savoir réaliser des photos et des vidéos de qualité pour sa page Facebook



CONTENU

- Connaître l'interface Facebook
- Apprendre à utiliser efficacement les outils proposés par Facebook
- Connaître les facteurs de réussite d'une bonne publication
- Savoir réaliser des photos et vidéos sans montage et de qualité



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles en Ile-de-France
- Prérequis : Venir avec son ordinateur ou son téléphone portable



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, cas pratique, apports théoriques et exercices pratiques, présentation Bienvenue à la Ferme et analyse de la réussite

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

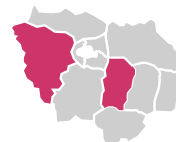
NOTRE +

Une formation très pratique avec une pratique de Facebook réalisée en direct pendant la formation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
 - Lundi 14 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
 - Mercredi 16 mars 2022 - LE CHESNAY (78)
- Tarifs :
 - Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 - Autre public : 182 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Noémie BLAIN
07.52.60.19.58
noemie.blain@idf.chambagri.fr

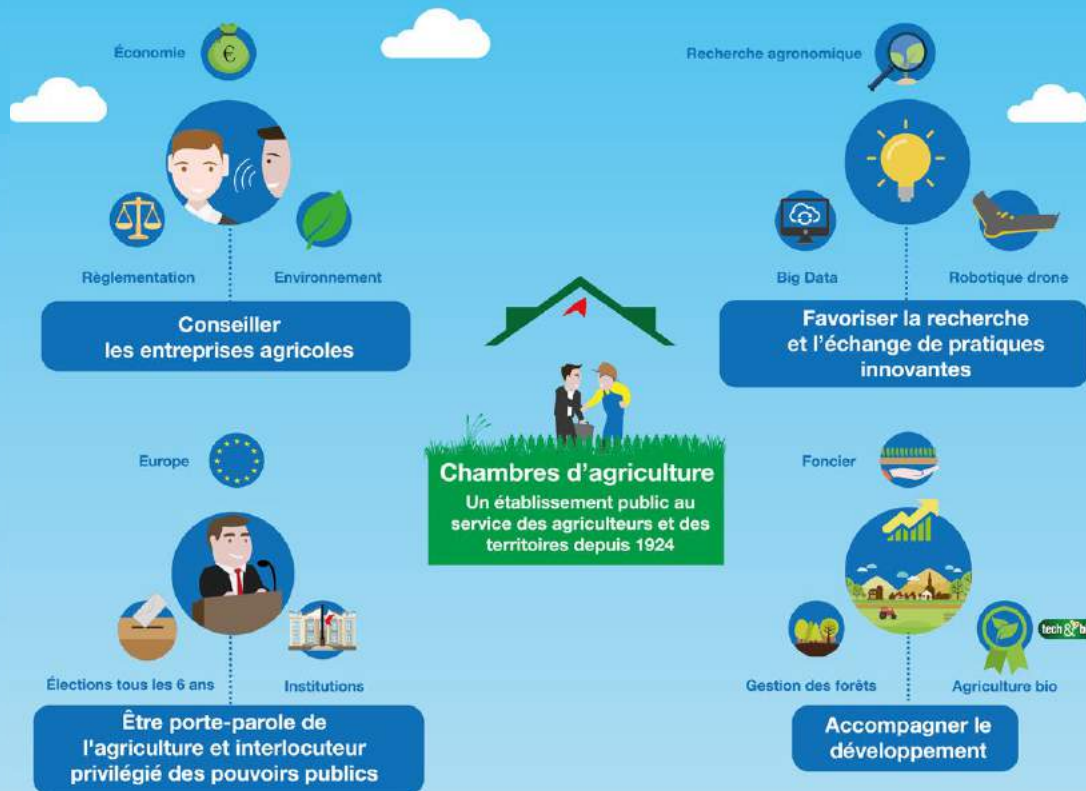
Intervenant(s)

Adèle MAURY - Conseillère Bienvenue à la Ferme - CARIDF
Noémie BLAIN - Chargée d'études «promotion produits fermiers e-commerce» - CARIDF
Angélique GATHIER - LE REGARD ANGÉLIQUE

Voir aussi : Réglementation et hygiène en magasin



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE



467 500
agriculteurs

103
établissements
Chambres départementales
ou Interdépartementales.
89
13 Chambres
régionales

4200
élus
Corps électoral d'environ
3 millions de personnes
et **50000** groupements
professionnels

8325
collaborateurs dont
6730
ingénieurs et techniciens

8000
agriculteurs engagés
dans le réseau
Bienvenue à la ferme

86% des Chambres d'agriculture ont obtenu
la certification pour leurs services

1er réseau de conseil agricole
et territorial certifié

Réglementation étiquetage



OBJECTIFS

Créer ou améliorer leurs étiquettes

Assurer une traçabilité de leurs produits en connaissant la réglementation en vigueur



CONTENU

■ Définir les points clés de la réglementation INCO (Information des consommateurs) et notamment présentation des dispositions réglementaires d'étiquetage (mentions obligatoires, réglementation sur les allergènes, nutritionnelles, etc.)

■ Vérifier la conformité de ses étiquettes par rapport à la réglementation sur notamment l'utilisation des mentions valorisantes Analyse et vérification de la conformité réglementaire des étiquettes apportées par les participants



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles en Ile-de-France

■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Tour de table, atelier d'analyse de la conformité des étiquettes, bilan écrit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation répond à l'obligation d'être formé tous les 5 ans à la réglementation sur l'hygiène pour être aux normes.



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour

■ Modalités : Formation collective

■ Dates et lieux :

Lundi 7 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 203 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

■ Taux de satisfaction des stagiaires



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Noémie BLAIN

07.52.60.19.58

noemie.blain@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Noémie BLAIN - Chargée d'études promotion produits fermiers e-commerce - CARIDF

Loïc L'HOTELIER - Inspecteur de la CCRF – DDPP S&M



Agencer son point de vente



OBJECTIFS

Être équipés d'une boîte à outil constituée :

- des bases de l'aménagement d'un lieu de vente « clair, visitable et attirant »
- de l'utilisation des couleurs des produits et du mobilier pour réaliser son étalage
- d'idées d'associations de produits
- d'outils d'ILV (informations sur le lieu de vente), et signalétique
- d'arguments de vente



CONTENU

- Découvrir le merchandising ou l'art de mettre en valeur ses produits (principes et spécificités des produits agricoles) et savoir optimiser l'aménagement de son (futur) lieu de vente
- Mettre en pratique les bases du merchandising pour un agencement efficace de point de vente (cas pratique en magasin)
- Savoir parler de tout avec les consommateurs et construire son argumentaire
- Utiliser des outils d'information sur le lieu de vente.
- Revoir ou prévoir l'aménagement de son (futur) lieu de vente



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Producteurs ayant un magasin de produits fermiers (en place ou en projet)
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques sur le merchandising, étude marketing, photos terrain, exercices arguments, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec des techniques de vente adaptées selon les besoins et les configurations de magasin et les produits



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 3 jours
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
- Taux de satisfaction des stagiaires



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pauline LE BOURNOT
07.52.60.19.58
pauline.lebournot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Julien COSME
Conseiller circuits courts à la Chambre d'Agriculture de SAVOIE MONT-BLANC

Voir aussi : Réglementation et hygiène en magasin

Monter un atelier de transformation de fruits & légumes sur mon exploitation : comment et à quel prix ?



OBJECTIFS

Connaître les normes réglementaires à respecter
 Appréhender les investissements qui sont nécessaires
 Apprendre à monter un laboratoire selon la quantité et la qualité à transformer
 Avoir quelques repères économiques : selon le niveau d'équipement, quel prix de revient peut-on espérer?



CONTENU

Aborder la réglementation en vigueur
 Maîtriser les investissements à faire et savoir dimensionner son laboratoire
 Estimer le prix de revient de ses produits transformés en fonction de son projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Maraîchers et arboriculteurs d'Ile-de-France
 Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, présentation powerpoint, illustrations par différents cas concrets, échanges en direct.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très pratique, adaptée selon les besoins.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour
 Modalités : Formation collective
 Dates et lieux :
 Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation
 Tarifs :
 Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 Autre public : 210 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).
 Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
 01.39.23.42.38
 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Camille LECLERC
 06.12.90.04.93
 camille.leclerc@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Alexandre DOUBLE
 Formateur / CFPPA LOZERE



Réglementation et hygiène en magasin



OBJECTIFS

Comprendre la réglementation juridique et fiscale de l'achat/revente, à la réglementation liée aux ERP, à la réglementation sur l'étiquetage, et à signalétique bord de routes
Connaitre l'hygiène, à travers le plan de maitrise sanitaire et les bonnes pratiques d'hygiène à mettre en place



CONTENU

- Aborder la réglementation pour la commercialisation des produits dans le cadre de la remise directe aux consommateurs
- Connaitre la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des aliments dans le cadre de la remise directe
- Pouvoir identifier les différents dangers sanitaires liés aux manipulations et aux produits commercialisés, et pouvoir appliquer les bonnes pratiques d'hygiène adéquates



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles en Ile-de-France
- Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges sur des cas concrets

MODALITÉS D'ÉVALUATION


- Questionnaire d'évaluation

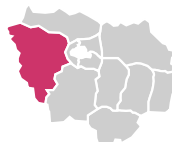
NOTRE +

Cette formation répond à l'obligation d'être formé tous les 5 ans à la réglementation sur l'hygiène pour être aux normes



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1,5 jours + 2 h à distance + 1 RDV individuel
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Mardi 8 mars journée et mardi 29 mars 2022 matin -
LE CHESNAY (78)
A distance 2 heures : entre le 9 et 28 mars 2022
1 RDV individuel 3 heures à fixer
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 51 € (Sous réserve d'accord de
financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : 741 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en
charges financières)
- Taux de satisfaction des stagiaires  9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Noémie BLAIN
07.52.60.19.58
noemie.blain@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Noémie BLAIN - Chargée d'études
promotion produits fermiers
e-commerce - CARIDF
Thomas VENETIS - Ingénieur Qualité
CARIDF



Voir aussi : Agencer son point de vente

Concevoir son projet de commercialisation



OBJECTIFS

Analyser son projet en termes de stratégie de commercialisation
Identifier le volet financier de son projet, des prix de revient et par sa rentabilité
Communiquer sur son projet avec les outils disponibles et connaître les atouts et les inconvénients de chacun d'eux au regard de son projet



CONTENU

■ Bâtir une stratégie de commercialisation
■ Analyser économiquement l'entreprise en 4 temps
■ Communiquer sur son projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Agriculteurs de la région Ile-de-France
■ Prérequis : Avoir un projet de commercialisation ou un outil de commercialisation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Tour de table, présentation en diaporama, travail en petits groupes, utilisation de supports papiers et sur smartphone, travail individuel à partir d'une fiche synthétique par projet/stagiaire, questions/réponses, bilan écrit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

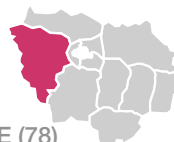
NOTRE +

Un intervenant juriste spécialiste du secteur agricole



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 2 jours
■ Modalités : Formation collective
■ Dates et lieux :
Mardi 29 mars et jeudi 31 mars 2022 - MAGNANVILLE (78)
■ Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 52,50 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 836,50 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maiï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Eric RUIZ
01.30.33.04.00
eric.ruiz@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Eric RUIZ - Chargé d'études filières - CARIDF
Kévin RICHARD - Ferme Directe
Alice CLIQUET - Conseillère gestion
Simon BENZONI - Chargé d'études - références techno-économiques -
Noémie BLAIN - Chargée d'études «promotion produits fermiers e-commerce» - CARIDF



360° sur la transformation alimentaire



OBJECTIFS

- Analyser son projet en termes de stratégie de commercialisation
- Comprendre le volet financier, le calcul des prix de revient et les possibilités de financement
- Connaitre les outils de communication disponibles et les atouts et inconvénients de chacun d'eux
- Utiliser des outils et méthodes pour réaliser son étude de marché



CONTENU

- Bâtir une stratégie de commercialisation (les éléments nécessaires à la réussite d'une stratégie commerciale)
- Construire une étude de marché : mise en application individuelle
- Préparer son étude de marché
- Bien communiquer sur son projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs de la région Ile de France
- Prérequis : voir un projet de commercialisation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et exercices pratiques, utilisation de supports papiers et sur smartphone

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation vous donnera les clefs pour vous lancer dans votre projet en y intégrant les avantages et les règles à respecter.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours + rendez-vous individuel de 3h30
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Mardi 29 et jeudi 31 mars 2022 + transfert des acquis (3h30 sur l'exploitation) - MAGNANVILLE (78)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 52,50 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : 832,50 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)
- Taux de satisfaction des stagiaires



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Eric RUIZ
01.30.33.04.00
eric.ruiz@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Eric RUIZ - Chargé d'études filières - CARIDF
Kévin RICHARD - Ferme Directe
Alice CLIQUET - Conseillère gestion
Simon BENZONI - Chargé d'études - références techno-économiques -
Noémie BLAIN - Chargée d'études «promotion produits fermiers e-commerce» - CARIDF



Saisir les opportunités de la restauration collective par la réponse aux marchés publics



OBJECTIFS

Appréhender les impacts d'EGAlim sur le fonctionnement de la restauration collective ; en identifier les enjeux locaux stratégiques
S'approprier les mécanismes structurants des marchés publics de la restauration collective et identifier les leviers à actionner pour en favoriser l'accès
Identifier la restauration collective comme un débouché attractif et une occasion d'engager une diversification



CONTENU

- Les applications d'EGAlim : Principe et fonctionnement, champ d'application, détail des catégories de produits, temporalité
- La loi Climat et Résilience : Principe et fonctionnement, détail des catégories de produits, temporalité
- Mise en lumière des équivalences de produits éligibles
- Les bases du fonctionnement de la restauration collective
- Lumière sur les initiatives locales franciliennes



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : Agriculteurs n'ayant pas ou peu de notions sur la restauration collective et la commande publique
- Prérequis : Aucun

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et exercices pratiques

NOTRE +

Cette formation vous permettra d'engager des diversifications de production tout en respectant l'aspect juridique et opérationnel



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour + 30min à distance
- Modalités : Formation collective
- Dates et lieux :
Partie à distance à partir du 3 janvier 2022 (30min)
Jeudi 6 janvier 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- Tarifs :
Agriculteur contributeur VIVEA : 16 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 262 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maiï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Camille FORAY
01 42 36 78 09
camille.foray@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Camille FORAY - Chargée d'études
gestion financière et marchés publics
Julia ERHART - Chargée d'études filières





BÂTIMENT



Se former aux PLU/PLUI pour faire valoir son activité agricole



OBJECTIFS

Comprendre dans quel contexte réglementaire et de planification s'inscrit le foncier de son exploitation agricole

Favoriser le décryptage concret du contenu d'un PLU et comprendre ses conséquences sur le foncier de son exploitation agricole

Evaluer la faisabilité de son projet d'aménagement (besoin d'un local pour une vente directe à la ferme, construction d'un hangar, de serres ...)

Savoir quand intervenir dans une procédure de révision ou modification de PLU pour permettre la concrétisation de son projet d'aménagement nécessaire à la bonne marche de son exploitation agricole



CONTENU

■ Connaître le contenu d'un PLU/PLUI et ses normes supra communales afin de connaître les contraintes et avantages de mon foncier

■ Savoir quand agir pour contester un règlement

■ Intégrer les contraintes des zones dans les projets d'aménagement des agriculteurs /propriétaires et anticiper les problèmes de voisinage

■ Prendre en compte les zones humides dans ses projets de constructions agricoles et réfléchir aux possibilités de réaffecter son corps de ferme



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Agriculteurs

■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Tour de table, recueil et discussion des rendus, questions/réponses, recueil et discussion des votes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur expert des problématiques du territoire francilien



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour

■ Modalités : Formation collective

■ Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Béatrice LABOIS-GUERARD

01.64.79.30.71

beatrice.guerard@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Béatrice LABOIS-GUERARD

Cheffe du service Territoires de la

Chambre d'agriculture de Région

Ile-de-France



Stockage des grains à la ferme en agriculture biologique et en conventionnel



OBJECTIFS

Acquérir une compétence complète sur la conservation afin de pouvoir réagir de façon autonome face aux différentes situations rencontrées.

Intégrer au quotidien les tâches permettant de respecter le contexte sécurité alimentaire et de lutter contre les déprédateurs.

Améliorer la conduite de la ventilation des grains pour la rendre plus performante.

Savoir tracer les opérations stratégiques pour participer à l'amélioration de la qualité.



CONTENU

■ Estimer l'aptitude au stockage des différentes céréales à stocker en fonction de leur humidité, de leur température

■ Identifier les risques sanitaires du stockage

■ Identifier les prédateurs et insectes des grains et les moyens de lutte et de prévention à mettre en œuvre

■ Identifier les moyens et les éléments pour la ventilation

■ Mettre en œuvre les moyens de conservation adaptés et gérer la ventilation et le refroidissement

■ Connaître les enjeux du nettoyage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public : Agriculteurs

■ Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Exposés, échanges d'expériences, utilisation de visuels complétés par des schémas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur la mise en place sur l'exploitation et le partage d'expérience



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Durée : 1 jour

■ Modalités : Formation collective

■ Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

■ Taux de satisfaction des stagiaires



9/10



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Franck GAUDICHAU

06.83.38.09.08

franck.gaudichau@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Jean-Yves MOREAU – Consultant

métiers du grain chez ARVALIS



Voir aussi : Construire son programme de protection fongicide sur blé



Conditions générales de vente

1. Organisation des formations

1.1 Prérequis

Nos formations ne nécessitent pas de connaissances préalables, sauf pour les stages où un pré-requis est spécifié.

1.2 Animations et intervenants

Chaque formation, conduite par un animateur responsable du stage, est décrite dans le catalogue formation ou sur notre site internet. Des modifications sont possibles : le nom des intervenants, des formateurs. Les dates et lieux sont donnés à titre indicatif. Les personnes apportant leur témoignage ne sont pas systématiquement mentionnées dans la mesure où elles ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue ou des fiches formation. Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation

Pour toute précision, contactez le responsable de stage indiqué pour le module concerné.

1.3 Méthodes pédagogiques

L'alternance des méthodes pédagogiques est privilégiée : apports théoriques, échanges en groupes, travail sur des cas concrets, visites, témoignages...

Nous recueillons vos attentes au début de chaque stage. Une évaluation individuelle et collective de vos acquis et satisfaction est faite en fin de formation pour adapter au mieux les prochains contenus.

1.4 Horaires et durées

Sauf indication contraire sur la fiche catalogue, les formations sont d'une durée de 7h par jour.

2. Public concerné

Les sessions sont destinées principalement aux chefs d'exploitation agricole, aux jeunes en parcours d'installation, et aux salariés agricoles de la région Ile-de-France. Elles sont également ouvertes à toute autre personne, sauf mention particulière indiquée dans le descriptif.

3. Modalités d'inscription

3.1 Pour certaines formations, les dates n'ont pas été fixées avant la parution du catalogue. Il est toutefois possible de se pré-inscrire : les informations complémentaires sont transmises directement aux personnes pré-inscrites.

3.2 A réception du bulletin d'inscription renseigné, nous communiquons le contrat, ou selon les cas la convention de formation, le questionnaire des attentes, le programme et les conditions pratiques : date et horaire, lieu, coût. Le contrat, ou selon les cas la convention de formation est à nous retourner signé pour valider l'inscription, accompagné du questionnaire des attentes renseigné.

3.3 Les inscriptions sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. Si plusieurs demandes ne peuvent être satisfaites faute de place, l'organisation d'une session complémentaire peut être envisagée.

4. Règlement de la formation

4.1 Nos tarifs de formation ainsi que les remises sont encadrés par une délibération de la Chambre d'agriculture. Pour le détail des tarifs, prendre contact avec le service formation. Nos tarifs tiennent compte du statut des stagiaires, du coût de la formation et des cofinancements espérés.

4.2 Nos tarifs sont nets de taxe. Les frais de repas, de déplacement et d'hébergement sont à la charge du participant ou de son employeur.

4.3 Les règlements doivent être effectués par chèque au nom de Monsieur l'agent Comptable de la Chambre de Région Ile-de-France. Quelle que soit la date de réception du règlement, son encaissement ne se fait qu'à l'issue de la formation.

4.4 A l'encaissement du règlement, une facture acquittée est adressée au participant ou à son employeur ainsi qu'une attestation de fin de formation. Ces documents sont à conserver pour justifier du crédit d'impôt, de l'aide au remplacement ou du parcours professionnel et PPP ou pour la prise en charge éventuelle partielle ou totale par le fonds de formation du stagiaire.

5. Report ou annulation

5.1 La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs et intervenants si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant. En cas d'annulation, les règlements reçus sont retournés. Dans le cas d'un report, les inscrits sont informés de la nouvelle date de session de formation. En cas de refus du stagiaire, le service formation lui retourne sa participation financière.

5.2 Rétractation

Conformément à l'article L6353-5 du Code du Travail, à compter de la date de signature du contrat de formation, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce délai s'étend à quinze jours francs avant le début de la formation, dans le cas d'une résiliation de convention avec une entreprise. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire et de l'entreprise.

5.3 Annulation du fait du stagiaire

Sauf cas de force majeure dûment justifié (voir article 5.4), tout désistement du participant doit faire l'objet d'un écrit recommandé avec accusé de réception auprès du service formation 7 jours ouvrés au moins avant le début de la formation. En cas de désistement/d'annulation au-delà de ce délai ou d'abandon en cours de stage, le service formation est fondé à facturer au stagiaire le montant total de la formation, ainsi que, le cas échéant, la part financière non perçue par la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France attribuée par le fonds de financement.

5.4 Force majeure

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation en cas de force majeure dûment justifiée et reconnue, le contrat/convention est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement réalisées sont dues au prorata temporis de leur valeur, avec au minimum 30 % du montant total des frais de formation. La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

6. Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

6.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée à l'extérieur, le salarié ou le stagiaire doit en outre respecter le règlement intérieur de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France en tant qu'organisme de formation.

6.2 Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et reconnues non valables, tout comme le non respect du contrat par le stagiaire peuvent

entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par les présentes dispositions. En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de fin de formation.

6.3 L'employeur ou selon le cas le stagiaire s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs ou indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France ou à des tiers, assurance contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France ne puisse être recherchée ou inquiétée.

7. Protection des données à caractère personnel

Les informations à caractère personnel que nous collectons sont utilisées uniquement par le service formation de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France. Conformément à l'article 32 de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant à exercer à tout moment auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France.

8. Litiges

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal administratif de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

9. Situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.





Financement des formations et aides

1. Chefs d'exploitations

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France dépose une demande de prise financière auprès de VIVEA qui décide de l'aménagement des formations. VIVEA est un fonds d'assurance formation.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement de VIVEA (hors congés formation), 3 conditions sont nécessaires :

1.1 Être ressortissant de VIVEA

Chef d'exploitation ou d'entreprise non salarié, aide familial, conjoint collaborateur ou cotisant de solidarité.

1.2 Être à jour de sa contribution formation

Les personnes ayant mis à des échéanciers de paiement avec la MSA sont considérées à jour dès lors qu'elles honorent ce dernier.

1.3 Être en activité

Les ressortissants de VIVEA perdent tout droit à la formation professionnelle continue à compter de leur sortie de la vie active (retraite, arrêt d'activité). Les personnes en parcours d'installation doivent fournir une attestation originale transmise par le Point Accueil Installation de leur département.



Renseignements sur www.vivea.fr

Un accès facilité à la formation pour les chefs d'entreprise

Le crédit d'impôt

Bénéficiaires : chefs d'entreprises individuelles ou sociétés de personnes ou commerciales imposées au réel
Calcul : Nb heures de formation x taux horaire SMIC au 31/12 de l'année (au 01/01/2020 : 10.15 €.
Maximum : 40 heures par entreprise
Utilisez la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01
Conservez vos attestations de stage et factures acquittés.

Se faire remplacer

Le service de remplacement peut mettre à votre disposition une personne compétente pour faciliter votre départ en formation. Le coût journalier peut être diminué grâce à des aides pour « motif de formation ». Le remplacement peut être différé de 3 mois à compter du jour de formation.

2. Salariés agricoles et des activités annexes



Renseignements auprès du Service de Remplacement des Agriculteurs d'Ile de France et de la Seine et Marne.

CONTACT :

Seine et Marne : Severine Monet 01.64.79.30.56

Remplacement77@gmail.com

Ile de France : Marina Delgorgue 01.39.53.73.104

Contact.sraif@organge.fr

L'employeur contacte sa délégation régionale avant le début de la formation pour s'assurer de la possibilité et des modalités de prise en charge du stage du salarié. Après le stage, l'organisme de formation adresse à l'employeur les documents à joindre à sa demande de remboursement.
Délégation Ile-de-France 01.57.14.05.40.



Renseignements sur www.ocapiat.fr ou par téléphone au 01.70.38.38.38

Co-financement

Les formations financées par VIVEA et OCAPIAT peuvent bénéficier de co-financements :





Bulletin d'inscription

A retourner à : **Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**
Pôle Formation 2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111 - 78153 LE CHESNAY CEDEX
Mail : mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Nom - Prénom :

Raison sociale :

Nom du salarié :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone : Mail :

STATUT :

Contributeur VIVEA

- Chef d'exploitation
- Conjoint collaborateur
- Aide familial
- Cotisant solidaire

Autre public

- Parcours PPP
- Ancien exploitant
- Salarié agricole
- Autre :

Je m'inscris à la formation :

Titre de la formation :

Lieu : Date :

Titre de la formation :

Lieu : Date :

Et je joins le chèque correspondant de €
à l'ordre de M. l'agent comptable de la CA RÉGION IDF





Partenaires





Notes

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

PROagri

Le plus grand réseau communautaire

de stations météo connectées
de France



MON RÉSEAU MÉTÉO IDF INVITÉ

OFFRE SANS STATION*

120€HT /an

incluant l'abonnement donnant
accès à l'ensemble des stations
du réseau

(Engagement 1 an)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES STATIONS

Variables mesurées

- Température
- Hygrométrie
- Pluviométrie
- Vitesse et direction du vent

Données

- Communication toutes les 15 minutes via réseau SIGFOX
- Accessible via une plateforme Web, et une appli smartphone
- Stockage des données sur une API

* L'offre concerne les agriculteurs souhaitant accéder au Réseau sans héberger de station chez eux.

La Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, avec le soutien du Conseil régional et en collaboration avec les agriculteurs a mis en place un réseau de plus de 200 stations météo connectées sur le territoire agricole francilien.



OBJECTIFS DU RÉSEAU

- ⊗ Permettre aux agriculteurs franciliens **d'obtenir des données météorologique** au plus proche de leurs parcelles
- ⊗ Permettre aux conseillers de la chambre d'agriculture **d'avoir un appui pour leurs conseils**
- ⊗ Produire à posteriori, par zone, sur des périodes données, **des cartes météorologiques avec des données** remontées grâce au réseau



LE RÉSEAU DE STATIONS MÉTÉO CONNECTÉES

Les stations sont équipées de différents capteurs permettant d'obtenir des données sur :

- la pluviométrie
- l'hygrométrie
- la température
- la vitesse et la direction du vent

Les données sont visualisables sur une plateforme web depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur.





Vous avez une demande, des questions ou des remarques ?

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

19 rue d'Anjou - 75008 PARIS

www.idf.chambre-agriculture.fr

accueil@idf.chambagri.fr

Tél : +33 1 39 23 42 00



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE